CTB

RAPPORT DES RESULTATS 2014

PROGRAMME PRODADEKK
RDC 11 161 11
RDC 11 162 11

1. APERÇU DE L'INTERVENTION 5
1.1 FICHE PROGRAMME PRODADEKK 5
1.1.1 POURQUOI LE PRODADEKK 6
1.2 FICHE ADMINISTRATIVE PROGRAMME PRODEKK 7
1.3 FICHE ADMINISTRATIVE PROGRAMME PRODAKK 7
1.4 EXECUTION BUDGETAIRE PRODADEKK 8
1.5 EXECUTION BUDGETAIRE PRODEKK ET PRODAKK 8
1.6 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE 8
1.3.1 Pertinence 9
1.3.2 Efficacité 9
1.3.3 Efficience 10
1.3.4 Durabilité potentielle 11
1.4 CONCLUSIONS 11
2 MONITORING DES RESULTATS 15
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 15
2.1.1 Contexte institutionnel 15
2.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution 15
2.1.3 Contexte HARMO 18
2.2 PERFORMANCE DES OUTCOMES 19
2.2.1 Progrès des indicateurs 19
2.2.2 Analyse des progrès réalisés 20
2.2.3 Impact potentiel 21
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 22
2.3.1 Progrès des indicateurs 22
2.3.2 État d'avancement des principales activités 23
2.3.3 Analyse des progrès réalisés 23
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 26
2.4.1 Progrès des indicateurs 26
2.4.2 État d'avancement des principales activités 26
2.4.3 Analyse des progrès réalisés 27
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 28
2.5.1 Progrès des indicateurs 28
2.5.2 État d'avancement des principales activités 29
2.5.3 Analyse des progrès réalisés 29
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 31
2.6.1 Progrès des indicateurs 31
2.6.2 État d'avancement des principales activités 32
2.6.3 Analyse des progrès réalisés 33
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5 34
2.7.1 Progrès des indicateurs 34
2.7.2 État d'avancement des principales activités 35
2.7.3 Analyse des progrès réalisés 35
2.8 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 6 38
2.8.1 Progrès des indicateurs 38
2.8.2 État d'avancement des principales activités 39

2.8.3 Analyse des progrès réalisés 39
2.9 THEMES TRANSVERSAUX 40
2.9.1 Genre 40
2.9.2 Environnement 41
2.9.3 Autres (VIH/SIDA) 42
2.10 GESTION DES RISQUES 44
2.11 VEUILLE DES INCIDENTS CRITIQUES 46
PILOTAGE ET APPRENTISSAGE 52
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES 52
3.2 RECOMMANDATIONS 54
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES 56
4 ANNEXES 59
4.1 CRITERES DE QUALITE 59
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI (EN 2014) 63
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR 66
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS 70
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 70
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION 73

Acronymes

AE	Accords d'Exécution
AF	Accords de Financement
AGR	Actions Génératrices de Revenues
APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CHP	Chargé des Programmes
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
COPROSEM	Conseil Provincial Semencier
CP	Coordonnateur Provincial
CPR	Commission Provincial Routière
CSE	Chargé de suivi/évaluation
CTB	Coopération Technique Belge
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FONER	Fonds National d'Entretien des Routes
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
IPAPEL	Inspection Provincial Agriculture, Pêche, Elevage
ITPR	Infrastructures Rurales et Travaux Publics
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MP	Marché public
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAG	Plan d'Action Genre
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Socio-économique
PME	Petites Moyennes Entreprises
PNIA	Plan National d'Investissements Agricoles
PPIA	Plan Provincial d'Investissements Agricoles
PRECOB	Programme de renforcement des capacités par l'octroi des bourses
PREPICO	Programme de Réhabilitation et d'Entretien des pistes
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVA	Programme Villages Agricoles
RAF	Responsable Administratif et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
RS	Responsables Sectoriels
SENASEM	Service National Semencier
SEPROCAM	Service Provincial de Cantonnage Manuel
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNSA	Service National des Statistiques Agricoles
TdR	Termes de Référence
TVC	Transports et Voies de Communication
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UE	Union Européenne

1. Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche programme PRODADEKK (approuvé par la SMCL du mois de Juin 2014 à partir du Rapport baseline PRODEKK/PRODAKK)

Intitulé	Programme de développement agricole et de désenclavement dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 11 162 11 et RDC 11 161 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	40.000.000 euro
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Groupes cibles	Exploitants familiaux, Organisations Paysannes, populations rurales, transporteurs, membres des structures d'entretien des routes, Ministère agriculture, développement rural et genre, secteur privé
Impact	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	- Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ; - Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs
Outputs	- La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées ; - La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées ; - Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs ; - Les capacités des acteurs non étatiques en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées ; - Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues ; - La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée
Année couverte par le rapport	2014

1.1.1 Pourquoi le PRODADEKK

Suite aux résultats des études de base, le « Programme de Désenclavement des Districts du Kwilu et du Kwango » (PRODEKK) et le « Programme de Développement Agricole dans les Districts du Kwilu et du Kwango » (PRODAKK) ont été réunis par la CTB en une seule initiative : le « Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans les Districts du Kwilu et Kwango (PRODADEKK) ». Cette décision est motivée par les raisons suivantes :

Du point de vue institutionnel

1) Cohérence aux politiques du gouvernement congolais envers la décentralisation et aux nouvelles orientations de l'aide au développement de la Belgique (approche programmes provinciaux) pour plus d'appropriation nationale.
2) Cohérence avec le Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2014-2015 dans lequel les secteurs agriculture et développement rural sont intégrés.

Du point de vue stratégique

3) Les deux programmes ont le même objectif général : « Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole ». Pour pouvoir contribuer à atteindre cet objectif il est impossible de séparer le développement du secteur agricole (PRODAKK) et l'appui au désenclavement (PRODEKK).
4) Mise en cohérence des principes et approches des deux programmes dans le respect des spécificités sectorielles.

Du point de vue opérationnel

5) L'accès aux marchés par les bénéficiaires (objectif spécifique PRODAKK) passe forcément par la synergie entre les bassins de production à appuyer et les axes routiers/voies fluviales à réhabiliter et entretenir.
6) Comme l'outcome du PRODAKK dépende aussi de l'atteinte des outputs du PRODEKK et vice-versa, le système de suivi/évaluation doit forcément être le même.
7) L'intégration du PRODAKK et PRODEKK passe par un plan opérationnel unique.

Du point de vue financier

8) L'intégration du PRODAKK et PRODEKK passe par un plan financier unique.
9) Un plan financier unique réduit les risques de gestion financière liés aux deux budgets séparés, gérés par la même équipe.

D'une manière générale

La fusion entre PRODEKK et PRODAKK en PRODADEKK permet de :

a) Augmenter la pertinence des deux programmes (appui à la décentralisation, cohérence avec le PIC 2014/2015, crédibilité et redevabilité vis-à-vis des différentes parties prenantes).
b) Améliorer l'impact des deux programmes (mêmes principes et approches d'intervention, cohérence et synergies intersectorielles, appui à la gouvernance provincial et aux entités locales décentralisés).
c) Améliorer l'efficacité (plan opérationnel conjoint, suivi/évaluation conjoint, complémentarité entre les ressources humaines, logistiques et financières).
d) Améliorer l'efficience des deux programmes (partage des ressources, réduction des risques, énorme gain du temps dans la gestion administrative).

1.2 Fiche administrative programme PRODEKK

Intitulé	Programme de désenclavement dans le Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 11 161 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	20.000.000 euro
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	07 Décembre 2011
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	29 Novembre 2012
Date prévue de fin d'exécution	06 Décembre 2016
Date de fin de la Convention spécifique	06 Décembre 2018 (en atteinte de signature par la partie congolaise)

1.3 Fiche administrative programme PRODAKK

Intitulé	Programme de développement agricole dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 11 162 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	20.000.000 euro
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	17 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	20 Juin 2013
Date prévue de fin d'exécution	Décembre 2018
Date de fin de la Convention spécifique	16 Mars 2021

1.4 Exécution budgétaire PRODADEKK

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2014	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
Total	*40.000.000 €*	*4.531.550,72 €*	*6.257.446,03 €*	*29.211.003,25 €*	*26,97%*
Output 1	*6.501.837,00 €*	*290.269,84 €*	*686.255,92 €*	*5.525.311,24 €*	*15,02%*
Output 2	*1.751.400,00 €*	*24.514,60 €*	*135.932,91 €*	*1.590.952,49 €*	*9,16%*
Output 3	*2.250.330,00 €*	*203.241,52 €*	*330.215,79 €*	*1.716.872,69 €*	*23,71%*
Output 4	*2.286.300,00 €*	*113.907,28 €*	*274.107,54 €*	*1.898.285,18 €*	*16,97%*
Output 5	*14.220.000,00 €*	*1.569.108,64 €*	*2.535.485,68 €*	*10.115.405,68 €*	*28,86%*
Output 6	*695.000,00 €*	*25.477,33 €*	*69.736,64 €*	*599.786,03 €*	*13,70%*

1.5 Exécution budgétaire Prodekk et Prodakk

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2014	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
Total	*40.000.000 €*	*4.531.550,72 €*	*6.257.446,03 €*	*29.211.003,25 €*	*26,97%*
Output 1 Prodekk	*175.000 €*	*8.469,00 €*	*48.936,72 €*	*117.594,28 €*	*32,80%*
Output 2 Prodekk	*8.000.000 €*	*191.266,82 €*	*1.705.509,66 €*	*6.103.223,52 €*	*23,71%*
Output 3 Prodekk	*6.220.000 €*	*1.377.841,82 €*	*832.318,49 €*	*4.009.839,69 €*	*35,53%*
Output 4 Prodekk	*230.000 €*	*17.008,33 €*	*14.271,04 €*	*198.720,63 €*	*13,60%*
Output 5 Prodekk	*290.000 €*	*0,00 €*	*6.528,88 €*	*283.471,12 €*	*2,25%*
Output 1 Prodakk	*7.583.237 €*	*355.753,73 €*	*745.239,93 €*	*6.482.243,34 €*	*14,52%*
Output 2 Prodakk	*1.751.400 €*	*24.514,60 €*	*135.932,91 €*	*1.590.952,49 €*	*9,16%*
Output 3 Prodakk	*2.587.330 €*	*222.435,27 €*	*416.311,44 €*	*1.948.583,29 €*	*24,69%*
Output 4 Prodakk	*867.900 €*	*29.229,64 €*	*126.685,42 €*	*711.984,94 €*	*17,96%*

1.6 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le programme PRODADEKK s'insère d'une manière transversale dans les 5 programmes du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et dans le Plan Provincial d'Investissement Agricole (PPIA) 2013 – 2020, il est cohérent avec la Politique provincial de développement agricole 2008-2013 et il met en œuvre les actions prioritaires identifiés dans les Plans Agricoles et Ruraux des territoires de Kenge, Masi-Manimba et Bagata (formulés par les CARG entre 2009 et 2011).

Le PRODADEKK appui aussi la Province du Bandundu dans l'opérationnalisation de nouvelles instances créées par le Gouvernement provincial (Commission Provincial Routière, Conseil Provincial Semencier), il s'intègre et il cherche des synergies avec les programmes provinciaux financés par la Province et en cours de réalisation : le Programme Villages Agricoles (PVA) et le Service Provincial de Cantonnage Manuel (SEPROCAM) pour l'entretien des pistes rurales.

Le travail d'harmonisation entre Prodekk et Prodakk mené en 2014 suite aux résultats des études de base, a porté à la reformulation d'une stratégie d'intervention commune, d'un nouveau cadre logique, d'un système de suivi/évaluation unique, d'un Plan d'Action et d'une Planification financière 2014-2018 conjoints entre Prodekk et Prodakk.

Le PRODADEKK, en tant que programme provincial multisectoriel, opérationnalise la nouvelle approche de la coopération belge en RDC, il s'inscrive dans le processus d'appui à la décentralisation de la RDC à travers un ancrage institutionnel et un travail de proximité avec les autorités provinciales et locales et il assure enfin l'implication des acteurs de la société civile et l'opérationnalisation des cadres de concertation prévus dans les lois.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Les activités et les outputs sont cohérents avec les outcomes, cependant la zone d'influence du PRODADEKK sur les deux outcomes est assez limitée. De plus l'outcome pour la partie agricole (outcome 1) peut être atteint uniquement dans les bassins de production où le programme intervient (et pas dans l'ensemble des territoires qui composent les Districts du Kwilu et Kwango). Une réduction des ambitions du volet agricole du programme est donc indispensable.

L'ancrage provincial du PRODADEKK et sa localisation opérationnelle dans les trois antennes de Kenge, Masi Manimba et Bagata et dans les villes de Bandundu et Kikwit, garantissent une bonne efficacité dans la mise en œuvre des activités.

En ce qui concerne les synergies et complémentarités avec d'autres programmes/projets de la CTB, le programme les a atteints avec l'UCAG Minagri et le programme bourses (antenne commune à Bandundu ville pour l'appui à la Province) et avec les autres programmes provinciaux au Kasai et dans

la Tshopo (antenne commune à Kinshasa pour l'appui logistique et le volet bacs/ex Prepico). Cela n'a pas été le cas pour le projet UCAG Minider où les efforts n'ont pas encore donné des résultats appréciables. La formulation du programme d'appui à l'Enseignement Technique et à la formation Professionnelle au Bandundu (EDUKK) constituera un grand défi en 2015 afin qu'il puisse s'intégrer correctement dans les actions du PRODADEKK.

En ce qui concerne les synergies avec d'autres PTF, la remise-reprise de 979km de pistes réhabilités par les projets RIB et Prepico dans les territoires de Idiofa et Bulungu et entretenues par le Prodekk pendant deux ans, a été achevée avec le FIDA/PAPAKIN et le FONER. D'autres synergies restent à rechercher avec FIDA/PAPAKIN pour le secteur agricole et avec BAD/PADIR pour le secteur infrastructures. Les synergies avec le Programme Villages Agricoles (PVA) et le Seprocam restent à consolider et elles doivent faire l'objet d'une concertation plus approfondie avec le Gouvernorat de la Province.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La plupart des activités sont réalisées dans le temps selon les planifications opérationnelles trimestrielles et mensuelles et la plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables. Cependant certains retards dans l'attribution des marchés publics supérieurs à 25000 euro sont à enregistrer et certains attributaires des marchés se sont montrés aussi non performants.

Certaines activités prévues dans le programme (par exemple l'appui aux PME et au secteur privé d'une manière générale) sont aussi très difficilement finançables avec les mécanismes existants, d'autres systèmes d'accompagnement (AE-AF) des partenaires sont absolument indispensables mais à améliorer, les procédures d'octroi des financements à travers les AE-AF sont à décentraliser pour plus de souplesse et de responsabilisation du programme, par contre un controling interne au niveau du programme doit être mieux développé.

Les procédures FED sont appliquées seulement en partie à cause des certaines « résistances » de la partie belge (par exemple sur les subventions) vis-à-vis d'un programme géré en régie. Cela empêche parfois l'adaptation aux besoins d'accompagnement des Institutions/Organisations congolaises et le développement d'un véritable partenariat.

Comme mis en évidence aussi par l'audit réalisé en Novembre 2013, le fait qu'un programme unique soit géré à travers deux budgets différents génère des risques dans la gestion financière et le suivi budgétaire.

De plus avec la décentralisation du programme vers les antennes, l'efficacité et l'efficience du PRODADEKK, et en particulier de l'équipe administration/finances et en certaine mesure de la coordination, risquent d'être fortement affectées par une gestion administrative qui ne corresponde plus à l'évolution du contexte d'intervention du programme. Une fusion des deux budgets et l'introduction des nouveaux outils de gestion financière qui prennent en compte le 4ème niveau d'intervention (les antennes) seraient surement très bénéfiques.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B et C

Comme mentionné dans le rapport par résultats de l'année 2013, la durabilité des actions appuyées par le PRODADEKK représente le vrai défi du programme. La capitalisation des interventions similaires réalisées dans la Province par d'autres PTF, comme la Banque Mondiale dans les années '80/'90, l'Union Européenne/ISCO et le PARSAR/BAD dans les années 2010, l'USAID/FPPM récemment (le projet vient de fermer d'une manière prématurée ses activités), a montré que les effets de ces interventions n'ont pas été durables.

Pour cela le PRODADEKK a mis en place une stratégie de partenariat, d'appui et de proximité avec le Gouvernement provincial, les services techniques décentralisés et déconcentrés au niveau de la Province et des 3 territoires d'intervention, les cadres de concertation entre les acteurs étatiques et de la société civile (au niveau provincial, des 3 territoires et des 20 secteurs d'intervention) et les Organisations Paysannes dans les bassins de production sélectionnés.

Cependant le PRODADEKK continue à jouer un rôle clef dans le renforcement des capacités des partenaires et pour cela il a décentralisé une partie de ses techniciens (et il poursuivra ces efforts en début 2015) afin de réaliser un accompagnement de proximité en faisant très attention à ne pas se substituer et à respecter les rôles et les fonctions des Institutions/organisations partenaires. L'introduction des critères de performance pour l'atteinte des résultats (à partir de la sélection des fonctionnaires étatiques qui a été réalisée d'une manière participative avec les autorités de la Province) est en train de redonner de la crédibilité et aussi de l' « envie d'être crédibles » aux Institutions et aux services qui vivaient une période de léthargie depuis des nombreuses années.

Néanmoins les changements fréquents des autorités politico-administratives de la Province (à titre d'exemple 4 Ministres provinciaux de l'agriculture et du développement rural se sont succédés pendant les derniers 2 ans), l'absence/déficience de la réforme de la fonction publique et l'impunité diffusée dans laquelle les fonctionnaires agissent, constituent des menaces très sévères pour la durabilité des actions mises en place par le PRODADEKK.

Enfin nous croyons que la cause principale du manque de durabilité des actions du programme n'est pas constituée par les faibles capacités de gestion des acteurs mais plutôt par le sentiment d'abandon de la part des fonctionnaires de l'administration et par l'insécurité du secteur privé vis-à-vis d'une démocratie et d'un Etat qui reste très fragile.

1.4 Conclusions

L'année 2014 a été caractérisée par une première phase, correspondant grosso modo au premier semestre, qui a été dédié à :

- L'élaboration du rapport baseline à partir des résultats de 7 études de base (agriculture, pistes, communication, acteur étatiques, acteurs non étatiques, environnement, Connaissances/Aptitudes/Pratiques sur l'utilisation du réseau routier) ;
- La fusion entre Prodekk et Prodakk dans PRODADEKK avec la définition et l'adoption d'une stratégie d'intervention commune et d'un Plan d'Action 2014-2018 décliné par territoires et au niveau provincial, qui relie les activités agricoles menées dans les bassins de production d'intervention avec les infrastructures à mettre en place et avec les activités de renforcement des capacités, en prenant aussi en compte une approche genre et la protection/valorisation de l'environnement;

- L'élaboration des nouvelles stratégies d'intervention (semences, réhabilitation/entretien des pistes, stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles, genre) en collaboration avec les UCAG et les autres programmes provinciaux et à partir des évaluations des projets APV, ASS et Prepico ;
- La mise en œuvre d'une collaboration axée sur les résultats à travers l'élaboration des accords d'exécution et de financement avec les partenaires provinciaux et locaux pour la mise en œuvre des actions du programme ;
- La poursuite du processus de déconcentration de l'équipe et des activités du Programme vers les zones d'intervention à travers l'installation et la construction des bâtiments des 4 antennes du Programme dans le chef-lieu de la Province et dans les 3 territoires;
- La réalisation des activités de terrain (voir chapitre 2 Monitoring des résultats) surtout dans les secteurs des infrastructures et de la gouvernance.

Une deuxième phase, correspondant grosso modo au démarrage de la saison agricole (septembre), dans laquelle le PRODADEKK a poursuivi et renforcé ses actions dans les secteurs des infrastructures et de la gouvernance et il a commencé à implémenter les activités agricoles prévues dans le Plan d'Action 2014-2018 dans les 6 bassins de production priorisés pour l'année 2014.

Dans les derniers mois de l'année, le PRODADEKK a aussi participé à l'identification du nouveau programme provincial d'appui à l'Education et à la formation professionnelle dans la Province du Bandundu, il a réalisé un pas décisif pour la mise en place du système de suivi/évaluation du programme à travers l'appui d'une consultance externe (qui sera assurée pendant 4 ans par le bureau d'études IRAM) et il a re-planifié les actions pour l'année 2015 (voir carte).

République Démocratique du Congo

Province de Bandundu

Identification des actions du PRODADEKK dans les Districts du Kwilu et Kwango

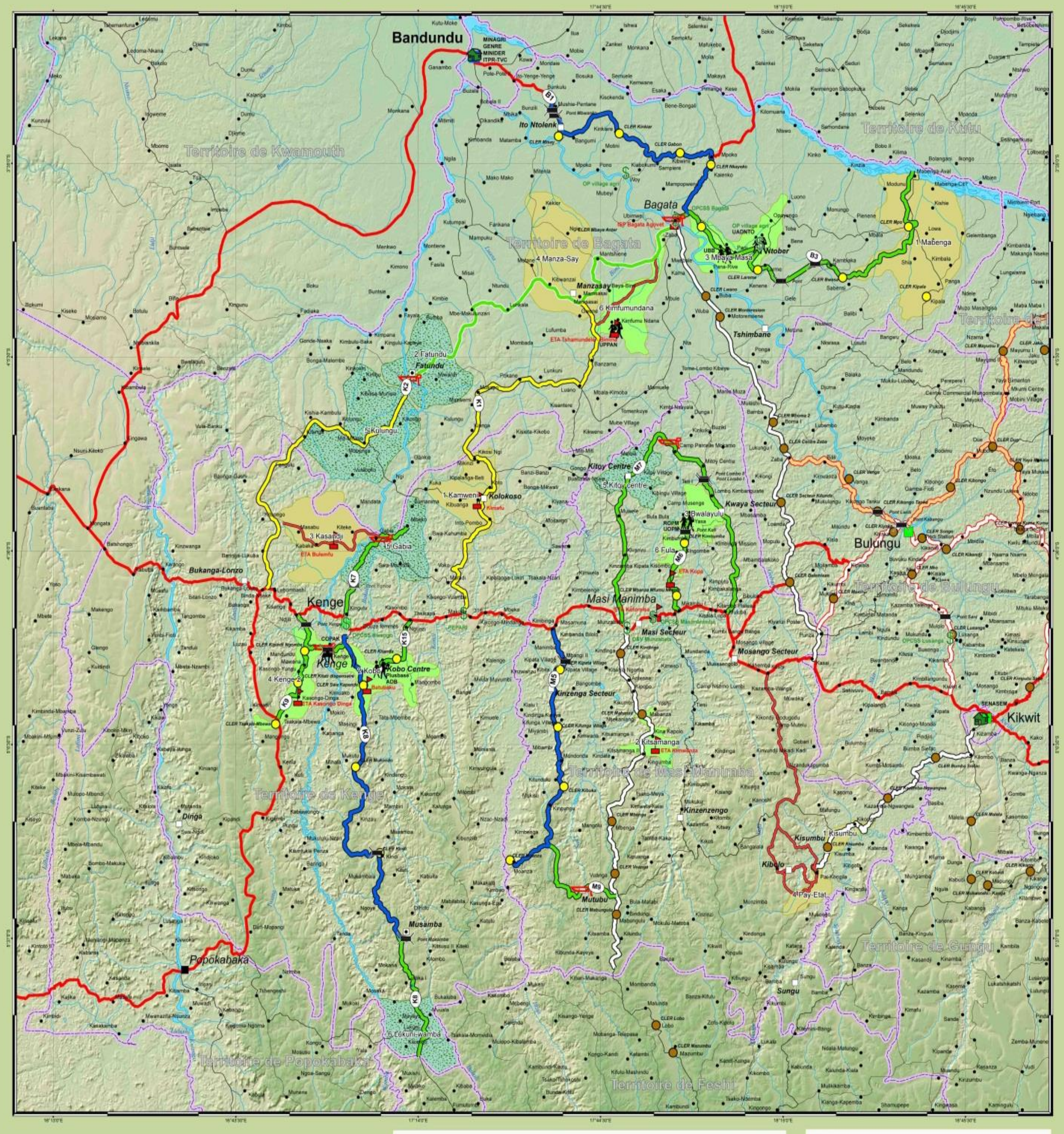

Cette carte identifie spatio-temporellement les activités du PRODADEKK dans les districts du KWILU et du KWANGO. Les informations administratives ci-dessus sont mises à titre illustrative et n'engagent nullement l'auteur.

Les territoires de Kenge, Bagata et Masimanimba comptent plusieurs bassins de production agricole. La priorisation des bassins retenu par le PRODADEKK s'est effectuée sur base des ateliers de priorisation et d'une cartographie participative.

A ce jour, le PRODADEKK finalise un travail de terrain pour définition géographique de ces bassins de production agricole.

Source des données cartographique :
- Limite administrative (RGC)
- Localité (RGC & Projets CTB)
- Rivière et Lac (RGC)
- Réseau routier général (RGC)
- Réseau routier thématique (CTB – PRODADEKK, PREPICO)
- Autres couches thématiques (CTB – Etudes de base)

Système de référence :
Datum : WGS 1984
Projection : Transverse Mercator

Système géodesique mondial (WGS84)

1:800 000

0 25 50 100
Kilomètres

Code_ID	Axe	Territoire	Année
B1	Bagata - Bandundu	Bagata	2013 - 2014
B3	Bagata - Ntober - Ngelebanga - Kasaï	Bagata	2014 - 2015
K1	316 - Kolokoso - Kikosi Ngi - Lunkun - Manzasayi	Kenge	2015 - 2016
K2	Lonzo - Baringa Ngasi - Fangulu - Fatundu	Kenge	2015 - 2016
K7	Kingulu - Gabia - Mbeko konzi	Kenge	2014 - 2015
K8	Mosamba - Lunkuni wamba	Kenge	2014 - 2015
K8	Kenge - Kindi - Musamba	Kenge	2013 - 2014
K9	Kenge - Tsakala Mbeo	Kenge	2014 - 2015
K15	Tshikapa - Kobo	Kenge	2014 - 2015
K16	Nd'jili - Bif route Kenge II	Kenge	2014 - 2015
M5	Masamuna - Kimpata - Kitenda - Moanza	Masimanimba	2013 - 2014
M6	Mikambu - Kingombe - Fula Bwalayulu - Bonga Yasa	Masimanimba	2014 - 2015
M7	Muzabala - Kitoyi - Mokamo - Kimbakalanga - Muluma	Masimanimba	2014 - 2015
M9	Bif. Moanza - Route Munzabala (Bindungi)	Masimanimba	2014 - 2015

Axe réhabilité
Axe programmé pour la réhabilitation
Axe en synergie avec le PADIR

Vue panoramique du nuveau bâtiment de PRODADEKK antenne de Masimanimba

Légende

Limite Administrative
- Limite Administrative
- Secteur
- Siège CLER (Ancien Projet)
- Siège CLER (PRODADEKK)
- Chef-lieu de secteur

Localite
- Chef-lieu de Province
- Chef-lieu de District
- Chef-lieu deTerritoire
- Localité

Bassin de production
Debut d'activité
- 2014
- 2015
- 2016

Réseau hydrographique
- Réseau hydrographique
- Rivière

Pont et bac
- Bac
- Pont

Réseau routier général
- Route nationale
- Route regionale
- Route regionale

Axe de réhabilitation
- Axe réhabilité
- Réhabilitation 2014 - 2015
- Réhabilitation 2015 - 2016
- Synergie avec PADIR
- Axe à reflexion

Axe entretenu par PTF
- FONER
- PAPAKIN
- PRODADEKK

Partenaires
- MINAGRI, SENASEM (AE) MINIDER, ITPR, GENRE (AE)
- Prod. et com. de semence (AF)
- Ecole technique agricole (AF)
- Union et OP (AF)

Réalisation :
Cellule SIG PRODEDAKK
Boulevard National N° 3 Bis Q/ Plateau, Commune de Lukolela Ville de Kikwit

Agence :
CTB RD CONGO

Financement :
LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Version SMCL Novenbre 2014

Pour l'année 2015, les grands défis qui se présentant sont constitués par :

- La réorganisation du fonctionnement du Prodadekk selon un nouveau modèle décentralisé ;
- La poursuite des actions mises en marche (réhabilitation des pistes, semences, agroforesterie, appui aux Unions et aux services technique de l'Etat, appui à la maitrise d'ouvrage provincial, renforcement des capacités à tous les niveaux) ;
- Le démarrage ou le renforcement des activités dans plusieurs secteurs (voies fluviales, bacs, itinéraires techniques agricoles, pisciculture, diversification agricole, stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles, sensibilisation et respect des bonnes pratiques d'utilisation du réseau des pistes, renforcement de la structuration des Organisations Paysannes et des services techniques de l'état) ;
- La mise en œuvre effective du système de suivi/évaluation ;
- Les évaluations précoces des nouvelles stratégies semences et réhabilitation/entretien des pistes ainsi qu'une première évaluation externe mi-parcours du Prodadekk;
- La formulation du nouveau programme de la CTB au Bandundu d'appui à l'enseignement technique et à la l'éducation professionnelle qui s'inscrive dans les principes d'intervention et dans la stratégie générale du Prodadekk ;
- La continuité et l'implémentation des actions du programme malgré le changement du coordonnateur provincial.

Fonctionnaire Exécution CTB Riccardo Capocchini (Coordonnateur provincial)	Fonctionnaire Exécution National Ambroisine Muhunzi Atol (Ministre provincial agriculture et développement rural)

2 Monitoring des résultats[1]

2.1 Évolution du contexte

Le contexte socio-économique de la Province et dans les zones d'intervention du Programme a évolué positivement : l'ouverture d'une agence de la banque TMB à Kenge, des stations d'essence à Kenge et Bandundu ville, la réouverture de la station à Masi Manimba, l'augmentation du volume de trafic à Bagata en provenance de Bandundu ville et une augmentation généralisée du nombre d'initiatives locales et des PME sont des indicateurs positifs de relance du secteur économique. Dans ce cadre le problème de l'accès à l'énergie électrique constitue le principal obstacle au développement économique des centres urbains de la Province.
Malheureusement une diminution des conditions de sécurité, surtout dans la zone urbaine de Kikwit, est à enregistrer. Cela semble dû au déplacement du phénomène des « Korounas » en provenance de Kinshasa et à l'implication de certaines autorités militaires dans des cas de corruption, qui ont eu comme conséquence une évasion massive de la prison de Kikwit et l'instauration d'un climat d'insécurité (réel ou perçu) dans la population de la ville.
D'une manière générale les conditions de sécurité à Kikwit restent quand même assez bonnes et en dehors de la zone d'influence de la ville nous n'avons pas enregistré une détérioration des conditions de sécurité.
Toutefois dans la ville de Kenge, l'équipe du PRODADEKK a été agressée par les ouvriers (non payés) de certaines entreprises ayant gagné des MP dans le cadre de la réhabilitation des routes et de la construction des bâtiments. Cela nous a menés à des interventions d'urgence en faisant appel à la police et aux autorités locales, mais aussi à une campagne de communication envers la population et à la prise de certaines décisions administratives (résiliation des contrats, paiement directe des ouvriers, reprise des travaux en régie) pour garantir la sécurité des personnes et des biens du Programme.

2.1.1 Contexte institutionnel

L'ancrage institutionnel du PRODADEKK repose sur la Province du Bandundu et en particulier sur le Ministre provincial de l'agriculture, du développement rural, du genre et de la famille. Cet ancrage, qui est très pertinent vis-à-vis de l' « approche provinciale » et des secteurs d'intervention du Programme, a été ralenti pendant les mois de Septembre/Octobre par un nouveau remaniement au niveau du Gouvernement Provincial. Le Gouverneur, sous pression des différents partis politiques membres de la coalition au pouvoir, a changé presque la totalité de son Cabinet et il a effectué plusieurs changements au niveau des Ministères provinciaux (4ème changement en deux ans de vie du Programme).

Madame Viviane Kibuluku, en charge du Ministère agriculture/développement rural/genre, famille et protection des enfants depuis 7 mois a été mutée au Ministère provincial de l'Intérieur (néanmoins elle a conservé le genre, famille et protection des enfants) et Monsieur Coco Pembé, Ministre provincial de ITPR et TVC,a été muté au Ministère provincial de l'environnement. Enfin avec le changement du Ministre du Plan et du budget, les 3 membres de la SMCL du programme ont été donc mutés.

Cela bien évidemment complique l'appropriation et la durabilité des actions mises en œuvre par le programme en partenariat avec la Province même si les Ministres sortants ont pu effecteur une remise-reprise avec les Ministres entrants lors de la SMLC du mois de Novembre. La SMCL a aussi recommandée à la Province d'assurer la continuité des actions conjointes à travers le maintien des Directeurs des cabinets des Ministres concernés.

2.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le processus de décentralisation de l'équipe du PRODADEKK vers les antennes, pour un souci d'amélioration de l'impact, de la pertinence, d'efficacité et d'efficience à travers un travail de proximité avec les bénéficiaires directs, a démarré en 2014. Les petites équipes des antennes ont été renforcées

[1] L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

avec la décentralisation des ingénieurs routiers, des chauffeurs et des certains moyens logistiques (véhicules, camions, compacteurs, tracteurs). Une évaluation de cette modalité de fonctionnement a été réalisée en Octobre et les forces et faiblesses de chaque antenne et de chaque secteur ont été évaluées conjointement.[2]

En même temps la décentralisation du Prodadekk vers les antennes s'inscrive dans le nouveau modèle organisationnel que la CTB va mettre en place suite aux réflexions qui se sont tenues du 30/09/14 au 3/10/14 à Kinshasa entre les représentants des différents départements de la CTB Bxl (OPS, RH, EST, MP, Controling, Appui institutionnel), la Représentation en RDC, les UCAG et les programmes provinciaux (voir Rapport de la mission interdépartementale en RDC) afin d'accroitre l'efficacité/efficience dans la gestion des programmes de coopération gouvernementale belge en RDC. L'application du principe de subsidiarité à la gestion des interventions a conduit à adopter un nouveau modèle organisationnel des programmes provinciaux qui comprend 4 niveaux de gestion (qui correspondent à ceux prévus par Prince2/MSP) :

	Niveaux de gestion des programmes provinciaux	Niveau de gestion de Prince2/MSP
1	Antenne	Equipe en charge de la livraison du produit
2	Volets (agriculture, infrastr., éducation, ..)	Equipe responsable de la gestion du projet
3	Coordination provincial	Comité de pilotage du programme
4	SMCL du programme provincial	Groupe des sponsors du programme

Le système d'assurance qualité sur la mise en œuvre des interventions comprend deux sphères d'intervention : à l'initiative de chaque intervention (contrôle interne de la qualité des activités dans les différents domaines d'intervention et à l'initiative de la CTB (contrôle au bon fonctionnement du contrôle interne mis en place par chaque intervention).

Le tableau suivant illustre les responsabilités en matière de vérification (raisonnable) de l'efficacité des autocontrôles des programmes :

	Niveaux de gestion	Opérationnel	Expertise sectorielle	Finances	RH	MP
1	Antenne	Chef volet	ATI	RAFI	A déterminer	Resp. MP et expert constructions
2	Volets	Coordonnateur provincial				
3	Coordination provinciale	ResRep (ou délégué)	Expert sectoriel	Controller RDC	Resp RH en REPRDC	
4	SMCL	Directeur OPS	Coordonnateur EST	Manager controling	HR manager HQ	Conseilleur juridique

Suite à l'évaluation du mode de fonctionnement du PRODADEKK, un nouvel Organigramme 2015 a été présenté et discuté avec toute l'équipe.

[2] A) Evaluation des responsables sectoriels (agriculture, infrastructures, gouvernance, administration/finances, logistique) des forces et faiblesses des 4 antennes du Prodadekk (Bagata, Kenge, Masi Manimba, Bandundu ville) ;

B) Evaluation des responsables sectoriels de la pertinence, l'impact, l'efficacité et l'efficience de la décentralisation vers les antennes, selon leurs secteurs de compétence ;

C) Auto-évaluation des responsables des antennes (assistants locaux) sur les forces et faiblesses des leurs antennes à Kenge, Masi Manimba et Bagata

ORGANIGRAMME PRODADEKK EN 2014

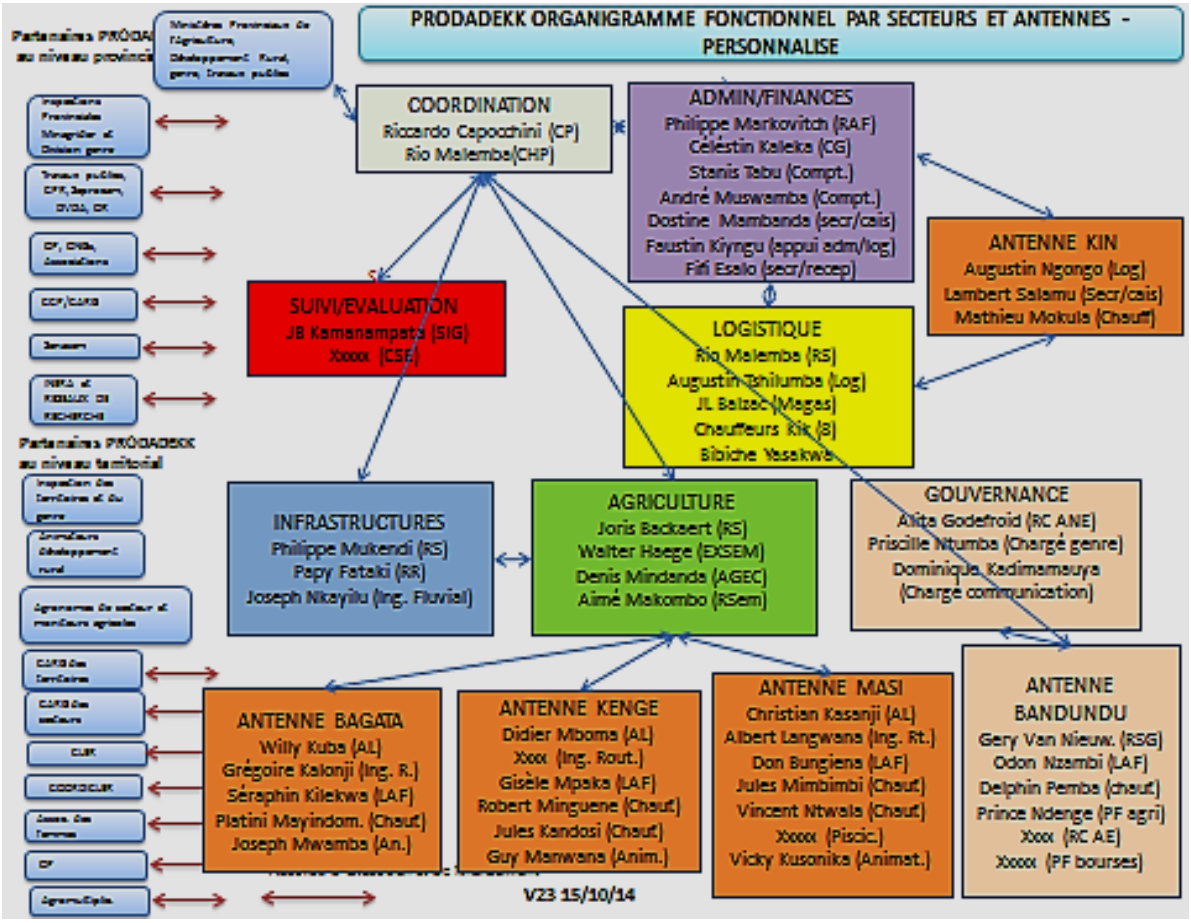

ORGANIGRAMME PRODADEKK EN 2015

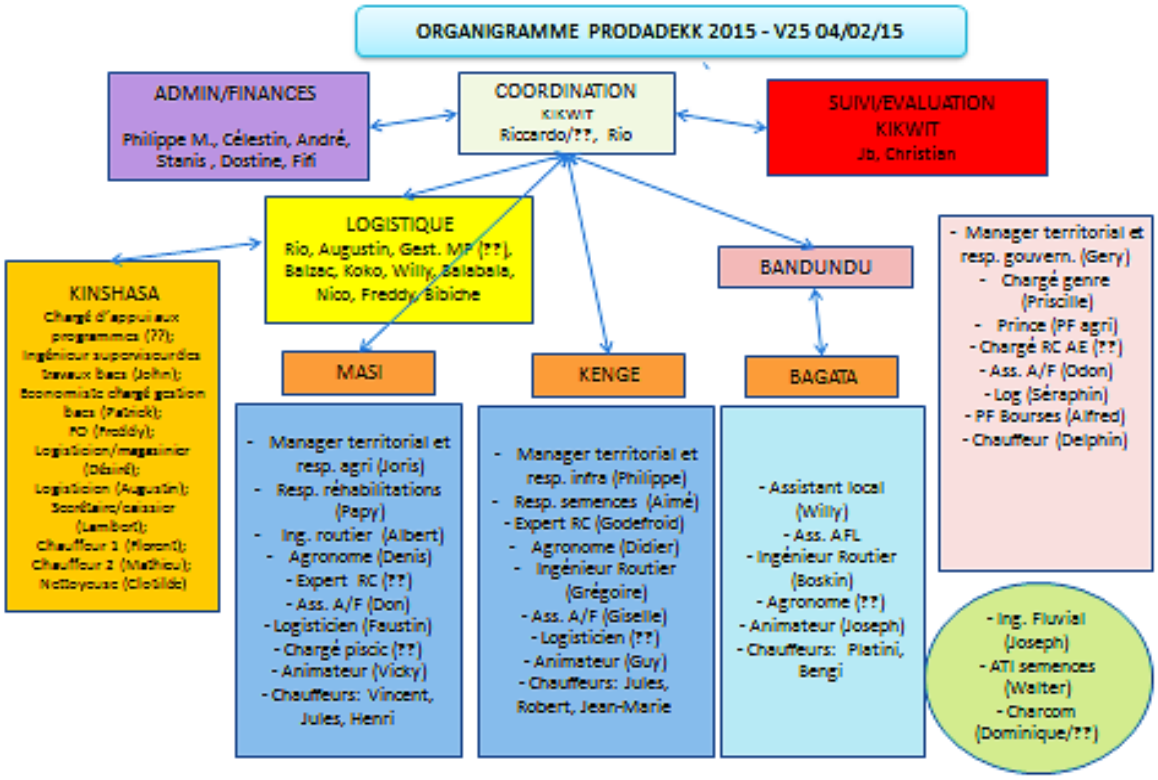

En comparant les deux organigrammes, on assiste à la décentralisation des experts sectoriels (nationaux et internationaux) et des ressources logistiques conséquentes, vers les antennes afin d'augmenter leurs performances en termes d'expertises et de gestion des activités. Cependant plusieurs experts (agriculture, infrastructures, gouvernance, semences, stockage/transformation produits agricoles, genre) restent transversaux même s'ils se trouvent délocalisés dans les antennes.

Plusieurs préconditions ont été définies en 2014 afin que ce modèle puisse assurer une meilleure performance au programme (en termes d'amélioration de l'impact, la pertinence, l'efficacité et l'efficience) parmi lesquelles :

- Un programme et une équipe unique, forte et consolidée ;
- Une maitrise des procédures à différents niveaux et d'une manière intersectorielle ;
- Des conditions de travail de qualité et de vie décente dans les antennes (bureaux, énergie, communication, sécurité, approvisionnements) ;
- L'existence et la maîtrise des principales stratégies d'intervention sectorielles (semences, réhabilitation et entretien des routes, stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles) ;
- La transversalité du secteur gouvernance pour assurer une cohérence à l'ensemble des actions du programme.

Etant donné que ces préconditions semblent être réunies, le processus de décentralisation se poursuivra en Q1 et Q2 2015.

Toutefois certaines activités restent à faire :

1) Une mission (prévue en Janvier 2015) des responsables des MP pour discuter avec la Coordination/Chargé du programme, le RAFI et les Responsables sectoriels, des risques et des mesures d'atténuation d'une gestion décentralisée ;
2) Une mise à jour du manuel des procédures administratives du Prodadekk, en prenant en compte le nouvel mode de fonctionnement, et sa mise en œuvre;
3) Une redéfinition des mandats, rôles et taches de certains membres de l'équipe et une réaffectation des certaines ressources humaines et matérielles dans les antennes;
4) Un recrutement additionnel (très limité) en ressources humaines ;
5) Une évaluation précoce (avant fin 2015) du nouvel modèle de fonctionnement.

2.1.3 Contexte HARMO

Critère HARMO	Commentaire
Harmonisation	L'harmonisation avec les différents PTF qui interviennent au Bandundu (BAD, BM, UE, FIDA, FAO, ONG's, FONER) devrait se faire à travers le pilotage des autorités provinciales mais à présent ce cadre n'existe pas. Toutefois un cadre informel de concertation entre CTB PRODADEKK – FIDA/PAPAKIN - BAD/PADIR existe à Kikwit et il est coordonné par le PRODADEKK. Des réunions de concertation ont éteint aussi initiées/pilotées par la province (sous le patronage du MINAGRI/IPAPEL) avec participation de plusieurs bailleurs pour l'harmonisation des outils de collecte statistique et sur l'approche d'appui aux CARG. Une forte concertation avec les projets de la CTB qui interviennent dans la Province (UCAG Minider, UCAG Minagri, programme bourses, Prepico/bacs) a été réalisée et le PRODADEKK a assumé le lead.
Alignement	Le Programme s'inscrive dans les politiques et les plans d'action nationaux, provinciaux et territoriaux.

	La passation des marchés suit la loi Européenne de Développement (FED). Il existe toutefois des lois et régulations congolaises en cette matière.
Gestion axée sur les résultats	Toutes les actions du PRODADEKK s'inscrivent dans une gestion axée sur les résultats. Les AE-AF signés avec les partenaires utilisent aussi la même approche, ce qui pour certains partenaires constitue une nouveauté.
Responsabilité mutuelle	Le Programme a impliqué les autorités provinciales, des Districts et des territoires dans toutes les actions. Les activités de renforcement des capacités ont ciblé en particulier les partenaires. De plus les AE-AF sont un outil très important de responsabilisation mutuelle dans toutes les actions du programme et ils constituent en effet l'opérationnalisation du partenariat avec les Institutions et organisations locales.
Appropriation	Le Programme a su relier les services décentralisés et déconcentrés au niveau de la Province et cela a facilité l'appropriation et aussi une redynamisation des rôles et tâches des services déconcentrés. Le Programme a pu aussi relier certains services techniques nationaux (ex. FONER, SNSA) aux services décentralisés et déconcentrés de la Province pour la coordination et la prise en charge de certaines activités. Les AE-AF signés entre la Province et le Programme facilitent l'appropriation.

2.2 Performance des outcomes[3]

2.2.1 Progrès des indicateurs[4]

Outcome 1 : Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;

Outcome 2 : Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs

Indicateurs[5]	**Valeur de la *Baseline*[6]**	**Progrès année N-1[7]**	**Progrès année N[8]**	**Cible année N[9]**	**Cible finale[10]**
Outcome 1 Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes					
Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Voir annexe 1 de la matrice de S/E pour les territoires ; ND pour les	ND	ND	ND	50%

[3] Un nouveau cadre logique du PRODADEKK a été élaboré et validé pendant l'année 2014. De plus certains indicateurs ont été revus à la fin de l'année lors de la première mission d'appui réalisée par le bureau international IRAM, qui a gagné un marché public de la durée de 4 ans pour l'appui à la mise en œuvre du système de suivi/évaluation du PRODADEKK selon une approche d'assurance qualité.

[5] Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.
[6] La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.
[7] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.
[8] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.
[9] La valeur cible à la fin de l'année N.
[10] La valeur cible à la fin de l'intervention.

	bassins				
Superficie déboisée en faveur de l'agriculture dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	A déterminer ; bassins de production géo-localisés et acquisition des images satellitaires en cours	ND	ND	ND	A déterminer
Outcome 2 : Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs					
Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus	Voir annexe 3 matrice de S/E	Axe réha. 0 % Axe entr. 0 %	Axe réha. 100 % Axe entr. 0 %	Axe réha. 100 % Axe entr. 0 %	Axe réh 200 % Axe entr 0 %
Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales d'intervention	A déterminer	ND	*	*	100 %
Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	A déterminer	ND	ND	ND	Diminution de 10%
Km du réseau provincial entretenu sur financement RDC	A déterminer	ND	979km (environ 14%)	979km	100 %
Connaissance des bonnes pratiques par les usagers et par les gestionnaires des routes	A déterminer à partir de l'étude de base CAP	ND	ND	ND	A déterminer

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Outcome 1

Le système de suivi/évaluation du Programme (voir matrice de suivi/évaluation) prévoit de réaliser une enquête dans les bassins de production d'intervention afin de mesurer par échantillonnage le niveau des revenus agricoles des ménages. Cela n'a pas été réalisé à cause des changements fréquents (3 personnes en 18 mois) du chargé en suivi/évaluation du Programme.

Cependant des valeurs de base (équipements disponibles dans les ménages, revenus agricoles moyens, % des produits agricoles consommés et commercialisés, revenus annuels due à la vente des produits vivriers, revenus moyens obtenus du salariat agricole, dépenses hebdomadaires des ménages pour l'achat des produits agricoles et manufacturés, consommation de huile/viande/poisson, nombre de repas par jour, cartographie de la fréquence et des zones de disette) sont disponibles par territoires (Bagata, Kenge et Masi Manimba) et ils proviennent soit de l'analyse de l' « Enquête ménages » réalisée en 2011 par ISCO (projet Union Européenne) soit de l'étude de base agriculture réalisée par le Programme.

L'indicateur sur le niveau de déboisement dans les bassins de production d'intervention en faveur de l'agriculture n'est pas non plus disponible (acquisition des images satellitaires, prévue en 2015), toutefois les 18 bassins de production ont été géo-localisés soit au 100% qu'en partie.

Cependant, à l'état actuel, le Programme ne dispose pas encore d'indicateurs sur l'avancement de cet outcome.

Outcome 2

Le système de suivi (comptage et estimation de la quantité et typologie des produits transportés) du volume de trafic sur les axes réhabilités et entretenus par les CLER a été mis en place à la fin de l'année 2014 et les enquêtes sur les coûts de transport selon les axes seront réalisées en 2015 par les Unions Paysannes. Les études de base pistes et CAP (Connaissance, Aptitudes et Pratiques sur le

gestion des routes) ont fournis les valeurs de base nécessaires au système de suivi/évaluation mais elles n'ont pas encore été suffisamment exploitées.

Les actions de réhabilitation des voies fluviales démarreront après l'étude de base voies fluviales, prévue en 2015.

A présent donc le Programme ne dispose pas encore de ces indicateurs sur l'avancement de l'outcome.

Par contre un indicateur important concerne l'engagement par le FONER et le projet PAPAKIN/FIDA à reprendre l'entretien de 979 km de routes provinciales, réhabilitées et entretenues par les anciens projets de la CTB au Bandundu (RIB, Prepico) et par le Prodadekk dans les territoires de Idiofa et Bulungu jusqu'au mois de Octobre 2014. Ce réseau représente environ le 14% de l'ensemble du réseau provincial. Pour l'année 2015 le FONER prévoit aussi rétrocéder à la Province de Bandundu un montant d'environ 242.000$.

2.2.3 Impact potentiel

Les Districts du Kwilu et du Kwango ayant une vocation presque uniquement agricole, il est évident que la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté passent par la relance durable du secteur agricole (objectif global du Programme). Toutefois, la zone d'influence sur l'atteinte de l'outcome 1 est limitée aux trois territoires d'intervention et plus particulièrement aux bassins de production qui bénéficieront des actions du Programme.

Au niveau de l'outcome 2, la zone d'influence du Programme est élargie à 9 bassins de productions supplémentaires qui bénéficieront du désenclavement à travers la réhabilitation et l'entretien des routes et voies fluviales.

Le programme aura un effet plus limité dans les deux Districts du Kwilu et du Kwango (composés par 10 territoires) et dans toute la Province du Bandundu à travers les actions d'appui institutionnel et renforcement des capacités des autorités provinciales, des services techniques déconcentrés de l'Etat, des cadres de concertation et des organisations paysannes.

L'impact potentiel du PRODADEKK se situe donc à différentes niveaux :

1) Il est élevé dans les 18 bassins de production sélectionnés avec leurs 422 villages et 34330 ménages ;
2) Il est moyen dans les 9 bassins de production supplémentaires désenclavés par le réseau de 1130 km de pistes à réhabiliter et entretenir ;
3) Il est moyen dans les cadres de concertation, les Institutions et les services de l'agriculture, du développement rural et du genre de la Province ;
4) Il est élevé dans les 20 secteurs qui composent les 3 territoires d'intervention (Bagata, Kenge et Masi Manimba).

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, courge, sésame, riz, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Voir annexe 7 de la matrice de S/E	ND	ND	ND	Entre 20% et 100% (voir annexe 7 bis de la matrice de S/E)
Nombre d'exploitations familiales qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	0	ND	ND	ND	5400 (15% des ménages bénéficiaires)
Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé					
Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorées	0	0	ND (rapportage attendu de OPCSS)	ND	3600
Quantité des semences améliorées produites et vendues par les agro multiplicateurs *IOV reformulé à la fin de l'année en :* *Rapport entre quantité des semences améliorées produites par les agri multiplicateurs et vendues par les OPCSS*	0	ND (rapportage attendu de OPCSS)	ND (rapportage attendu de OPCSS)	80% de semences produites est mise à disposition par métayage ou vente	30% vente directe et 50% métayage
Amélioration du prix de revient (coût de production) des semences améliorées *IOV reformulé à la fin de l'année en :* *Evolution du prix de revient (coût de production) des semences améliorées*	Voir annexe 8 de la matrice de S/E (Ex. Maïs 1,5usd -> 0,75usd contre 0,3usd pour graines de consommation)	ND	ND	ND	< du double du prix de consommation pour semences graines et 0,02 $ (sur base référence actuelle 0,04$) pour boutures de manioc
Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols					
Nombre d'itinéraires techniques durables diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	0	0	1 (agroforesterie~ manioc)	1	7 (par rapport aux cultures vivrières)
Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles					
Nombre d'exploitations familiales intégrant au moins	A déterminer	0	Les AF des unions	1200	3600 ménages bénéficiaires et 1800 ha

une culture diversifiée dans les bassins de production priorisés et superficies mises en culture *<u>IOV reformulé à la fin de l'année en :</u>* *Nombre d'exploitations familiales ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorisés*			font référence de 1319 exploitations agricoles membres	exploitations	
Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée					
Nombre des pisciculteurs appuyés	0	0	0	ND	840 pisciculteurs
Production des étangs des pisciculteurs appuyés	A déterminer	0	0	ND	420.000 kg de poisson marchand / an

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités [11]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé				
1 Appui à l´amélioration et à l´introduction de variétés adaptées et à la production de semences de souche et de pré-base			X	
2 Appui au contrôle et au monitoring de la qualité de semences		X		
3 Appui à la production et à la mise en marché de semences de qualité		X		
Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols				
1 Recherche - développement des itinéraires techniques améliorés			X	
2 Introduction et accompagnement de techniques novatrices de fertilité des sols		X		
3 Alignement REDD +		NA		
Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles				
1 Appui-conseil à la diversification des cultures en tenant compte des besoins différenciés des H et F		X		
Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée				
1 Actualisation étude de base et inventaire et sélection des pisciculteurs avec IPAPEL/SENAQUA et les OP		X		
2 Renforcement de capacités techniques et organisationnelles des pisciculteurs			X	
3 Promotion de la reproduction in situ (alevinage)		NA		
4 Appui à l'acquisition de petits matériels de terrassement			X	
5 Suivi technique et financier des pisciculteurs (chargé pisciculture)			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

<u>Sous-résultat 1.1</u>

L´amélioration et l´introduction de variétés adaptées ont fait l'objet d'un accord d'exécution avec

[11]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

l'INERA/Kiyaka couvrant la saison A 2013-14, lequel a été résilié suite à une évaluation négative des résultats atteints. Toutefois la réception attendue de 149.500 mètres linéaires de boutures de variétés de manioc améliorées permettront de donner une suite pour la saison B 2014-15. Cela se reflète dans la note C du tableau précédent. Il n'y a pas eu d'accord avec INERA/Kiyaka pour la saison B 2013-14 ou la saison A 2014-15.

Pour pallier à ces déficiences et sur la base de la nouvelle stratégie du développement de la filière semencière de la CTB en RDC, 8 essais variétaux ont démarré avec les agri-multiplicateurs pour les cultures de maïs, manioc, arachide et niébé en saison A 2014-15. La constitution d'une collection de variétés, précurseur d'une future sélection de variétés par le secteur privé, fait partie de l'accord de financement en cours avec les réseaux des agro multiplicateurs (OPCSS).

Un accord d'exécution tripartite entre Senasem et les programmes provinciaux PRODADEKK et PRODAKOR, pour la saison A 2014-15, intègre des appuis à l'homologation de nouvelles variétés et à l'actualisation du catalogue national des variétés. Dans ce même cadre, un protocole d'accord signé en décembre 2014 entre la CTB et l'IITA envisage d'encourager et de favoriser, entre autres, la collaboration dans les domaines d'activités ayant traits au développement de la filière semencière, en collaboration avec les services habilités.

Le contrôle et le suivi de la qualité de semences est appuyé à travers des accords d'exécution (au niveau provincial et national) avec le Senasem qui prévoit l'échantillonnage et l'analyse au labo, des essais comparatifs entre variétés et catégories de semences, des essais de contrôle à posteriori et le renforcement des capacités des inspecteurs et analystes.

Les frais pour l'inspection des champs semenciers et de la certification par le Senasem sont intégrés dans les accords de financement avec les OPCSS, qui paient donc le Senasem en fonction des contrôles effectués. Dans ces accords de financement, signés avec l'OPCSS Kwilu et l'OPCSS Kwango pour les saisons 2014-15A et 2015B, il est prévu l'appui à la production et à la mise en marché de semences de qualité à travers les contrats de multiplication entre les OPCSS et les agri-multiplicateurs membres (antérieurement conclu entre le programme et les agri-multiplicateurs) pour la multiplication des cultures d'arachide, maïs, niébé, soja, manioc et riz sur un total de 185 hectares. De plus les accords prévoient aussi les charges des opérations liés au conditionnement, au stockage et à la commercialisation de semences de qualité et au renforcement de capacités des OPCSS.

Une collaboration avec les Organisations Paysannes œuvrant sur les sites du Programme Village Agricole, est concrétisée à travers des accords de financement avec 9 organisations paysannes d'agri-multiplicateurs sur 4 sites dans les 3 territoires d'intervention pour un total de 36 hectares de boutures de manioc de variétés améliorées.

Des accords de financement avec Unions Paysannes agissantes dans les bassins de production priorisés ont été aussi conclus en vue de sensibiliser et d'impulser à l'utilisation et à l'achat de semences améliorées. Cette démarche permet aux Unions de se familiariser avec les types d'appui et les modalités du programme afin d'améliorer la qualité et la clarté des activités identifiés ainsi que des services fournis aux organisations paysannes de base, membres des Unions. Ainsi, cette démarche se reflètera progressivement dans une meilleure équation entre la demande et l'offre de semences de qualité.

Dans l'ensemble donc nous attribuons une note B aux activités de production/contrôle et commercialisation des semences.

Sous-résultat 1.2

Dans le cadre de la recherche participative et le développement des itinéraires techniques améliorés, une étude de fertilité de sols est en cours. Les résultats préliminaires d'analyse de sols indiquent des sols sablonneux, acides et à faible CEC (Capacité d'Echange Cationique).

Les besoins en aménagements antiérosifs et en fertilisation sont évidents. Des fiches techniques et des itinéraires techniques restent à concrétiser suite aux recommandations de l'étude de fertilité des sols et à la consolidation d'une stratégie de gestion de fertilité de sols. Cela est reflété dans la note C du tableau précédent.

Dans le cadre des introductions et de l'accompagnement de techniques novatrices de fertilité des sols du matériel végétal (stylosanthes, mucuna, vétiver, pois cajun et acacia) est en multiplication. Une visite didactique et d'échange d'expériences en agroforesterie a eu lieu à l'occasion des journées Portes Vertes à Ibi, au plateau de Bateke, organisées par l'ONG GI-AGRO et appuyées par la CTB / UCAG. Une trentaine de leaders paysans, représentants d'OP, responsables de services techniques et

des écoles techniques agricoles de la zone d'intervention, accompagnés par les équipes des antennes du Prodadekk, y ont participé.

Suite à ces échanges, 8 accords de financement avec des écoles techniques agricoles (dont 1 ISP avec option agrovet ; 4 écoles à Kenge, 2 à Bagata et 2 à Masi-Manimba) ont été conclu sur l'intégration de plants agroforestiers légumineuses (environ 500.000 plants d'*Acacia mangium et Acacia auriculuformis*) dans l'exploitation de cultures vivrières et pour l'aménagement de l'espace. Nous estimons donc une note B en vue de ces avancées.

Sous-résultat 1.3

Par rapport à la diversification des cultures, en tenant compte des besoins différenciés des hommes et femmes, cette thématique a été intégrée dans 4 accords de financement avec des Unions paysannes (1 à Kenge et 3 en formulation à Bagata). La multiplication de matériel végétal de patate douce et d'igname est en cours, en vue d'élargir la fourniture de matériel végétal dans le domaine de la diversification. Toutefois une note méthodologie relative à l'appui du Programme dans le cadre de la diversification agricole doit être élaborée. Néanmoins nous estimons que la note B soit raisonnable.

Sous-résultat 1.4

Les activités de renforcement de la pisciculture familiale dans le territoire de Masi-Manimba ont démarré en mai 2014 avec la prise de fonction du chargé de développement pisciculture. Le chargé a réalisé l'actualisation de l'étude de base (Ducarme, 2009) et dressé les orientations stratégiques mais, suite aux évaluations internes au Programme, il a démissionné en octobre 2014. Son remplacement est actuellement en cours et prévu pour février 2015. Les activités opérationnelles concernant la sélection de sites piscicoles de référence et les formations sur les thématiques de construction, réfection et aménagement d'étangs piscicoles n'ont ainsi pas été entamées. Ceci se reflète dans la cote C du sous-résultat 1.4.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Augmentation de la marge nette des exploitations familiales qui cultivent manioc, mais, arachide, niébé, courge, riz, soja dans les bassins de production priorisés	Voir annexe 10 de la matrice de S/E	ND	ND	ND	33% manioc, mais, produits non décortiqués et 50% les autres
IOV reformulé à la fin de l'année en : *Evolution du nombre de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME*	0 pour les unions dans les bassins priorisés en 2014 ; à déterminer pour les autres bassins	0	0 pour les Unions ND pour PME	ND	A déterminer
IOV reformulé à la fin de l'année en : Augmentation du nombre des commerçants ou leurs acheteurs	266 commerçants et acheteurs dans les bassins priorisés en 2014 ; A déterminer pour les autres bassins	0	ND	ND	A déterminer
Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement					
Augmentation du nombre d'équipements et infrastructures entretenus dans les bassins de production priorisés	A déterminer	0	0	+ 18 centres de transfo	+ 54 (stock et/ou centres transfo)
Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation	0 pour OP 11% PME fémin. dans les bassins priorisés en 2014	0	0	au moins 30%	au moins 30%
Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée					
Nombre des rencontres entre les acteurs de la chaine des valeurs suscitées par le programme	0	0	0	ND	27 (3 par terr / an)

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [12]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement				

[12]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

1 Analyse des besoins et des attributaires		X		
2 Appui à l'acquisition des équipements et infrastructures de transformation et stockage		X (accords de financement avec unions)	X (unités à appuyer par MP)	
3 Accompagnement technique et de gestion des utilisateurs			X	
Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée				
1 Formation des gérants d'unités et des comités de gestion			X	
2 Appui aux dispositifs de renforcement de la commercialisation			X	
3 Assistance technique pour l'appui à la commercialisation			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 2.1

Les appuis à la transformation, au stockage et à l'accès aux marchés sont indispensables pour valoriser la production et améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales. Cependant la mise en place d'une stratégie qui assure la durabilité des interventions dans ce domaine est complexe dans le contexte d'intervention en raison des multiples faiblesses et contraintes identifiées lors des études de base (agriculture et acteurs non étatiques).

Pour cela une stratégie liée à ce résultat a été dressée par la CTB/RDC à travers l'UCAG Minagri et les différents programmes provinciaux au mois d'Octobre. L'absence d'une claire stratégie dans le domaine et le non attribution du marché public d'achat des équipements nécessaires a fait que les 18 centres de transformation prévus en 2014 n'ont pas été réalisés. Ceci explique donc la cotation C mentionnée dans le tableau pour le sous-résultat 2.1.

Cependant l'option de procéder par le mécanisme d'accords de financement avec 3 Unions paysannes à Kenge (pour 2 bassins de production) et 3 Unions à Bagata (pour 2 bassins de production) a été retenue pour permettre l'accès à une simple technologie de stockage et de transformation qui ne prévoit pas des innovations particulières.
Des activités d'analyse des besoins et d'accompagnement dans le montage d'un dossier / plan d'affaires d'un centre de transformation sont en cours dans 6 autres bassins de production des 3 territoires d'intervention.

En même temps, en cohérence avec la nouvelle stratégie, un marché public a été relancé pour des types de matériels de transformation à caractère plus ou moins innovant et qui vise l'amélioration des procédés existants (moulin, décortiqueuse, égraineuse).

Sous-résultat 2.2

Concernant le sous-résultat 2.2, ladite stratégie circonscrit les ambitions par rapport à la commercialisation et confirme (comme aussi défini lors de la mission conjoint de backstopping du mois de Février 2014) que le programme provincial n'a pas beaucoup d'influence sur le secteur privé commercial. Des appuis aux concertations et aux rencontres parmi les acteurs de la chaine des valeurs sont donc identifiés comme activités à mettre en œuvre dans le domaine de la commercialisation. Dans ce sens, les indicateurs concernant le nombre des commerçants et des véhicules dans les bassins de productions priorisés ne sont pas forcément ou uniquement lié au résultat 2, car ils s'inscrivent dans une perspective multidimensionnelle et visent une étroite collaboration avec le secteur infrastructures pour désenclaver et améliorer la circulation des produits. Une collecte de données n'a pas été orientée spécifiquement vers ces indicateurs du sous-résultat 2.2 mais, avec le démarrage des activités de stockage et de transformation des Unions dans les bassins de production, ces rencontres pourront se réaliser d'une manière tangible.

A cette fin plusieurs échanges et missions de capitalisation entre projets et programmes ont été réalisés (au Bandundu, au Kasaï Oriental et en Province Orientale) avec la participation de certains représentants d'Unions Paysannes du Bandundu et une assistance technique en consultance internationale pour l'appui à la commercialisation est envisagée par les programmes PRODADEKK et PRODAKOR. Néanmoins l'implémentation des activités sur le terrain est en retard et cela explique la cotation C mentionnée dans le tableau.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Les acteurs publiques partenaires ayant atteint un score de 70% suivant la grille de cotation des capacités acquises	A déterminer Outil en construction				70 %
Degré de satisfaction des unions/faîtières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	En % Bagata-Kenge Masi (moyenne) Agri : 77,7 - 16,7 – 12 (35,5%) DR : 30 – 29 - 58,3 (39,1%) Genre : 4 - 33,9 – 30 (22,6%)		Un sondage avec questions initiales (avant modification outil) au niveau des union/faîtières présentes dans les BP 2014 prévu début 2015		60%
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées[13]					
Degré de préparation des réunions des cadres par les acteurs en charge de leur animation	**0** Niveau de préparation très faible (Outils à concevoir)		Province : Pas de réunion CCP ou conseil provincial de la femme, une réunion de groupe thématique intersectorielle CARG Territoires : Bonne préparation des réunion/atelier avec CARG secteurs (ROI) mais pas mesurée		70 %
Degré de satisfaction des participants aux cadres de concertation/coordination par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	0 (Outils à concevoir)		Niveau des CARG : satisfaction exprimée verbalement (témoignages, cfr rapport des ateliers, film, discours)		80%
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)					
Taux de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs *<u>IOV reformulé en fin d'année en</u> :*	0		Plan en cours d'élaboration		80%
Nombre d'acteurs étatiques formés	*0*		*Pour MINIDER : 30 animateurs ruraux et 3 ITDR*		*80%*
Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis aux acteurs étatiques	*0*		*19 vélos (AR)* *3 motos (ITDR)*		*A déterminer*
Degré de satisfaction des agents des services techniques participants par rapport au renforcement des capacités	**0**		Non mesurable, Prématuré à ce jour		80%

[13] Il s'agit pour la province : CCP, conseil provincial de la femme, groupe thématique intersectorielle agri/environnement/DR/:genre/urbanisme/plan/…+ COPROSEM) + 3 CARG Territoires

organisés par le programme					
Taux de transfert de connaissances	**0**		Formation (% pré et post test) : Cadre organique : 10 – 46 GAP : NC – 77 HIMO : 39 - 66		70%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [14]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées				
1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions sont améliorés		B (CARG)	C (conseil de la femme, groupe intersectoriel, COPROSEM)	D (CCP)
2 Antenne à Bandundu ville pour l'appui au plan de renforcement des capacités des AE et ANE et la coordination intersectorielle		B		
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)				
1 Renforcement des capacités des services de l'agriculture, du développement rural et du genre			C	
2 Elaboration et mise en œuvre des Plans d'Action Genre (PAG) dans les trois territoires avec les AE		B		
3 Appui méthodologique (consultances)	NA			

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 3.1

Partant des constats de l'étude de base bonne gouvernance/genre des acteurs étatiques, démontrant notamment les faiblesses opérationnelles des services de l'agriculture, du développement rural et du genre, le cloisonnement et le manque de communication au sein de ces services (niveau déconcentré et décentralisé) mais également entre eux, plusieurs activités soutenant la coordination sectorielle et le suivi des interventions ont été appuyées. Celles-ci s'inscrivent dans un processus à moyen et long terme.

Ainsi, des plans de renforcement des capacités, intégrant un plan de formation, sont en cours d'élaboration au travers de consultances locales externes pour ces 3 services et les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) et pourront être exploité en 2015. Ceci explique la cotation C reprise dans le tableau d'avancement ci-dessus en regard à cette activité. Des plans de communication viennent compléter cette démarche. Ils ont entre autre pour objectifs de lutter contre le déficit d'information et le cloisonnement.

Le travail engagé en 2013 au niveau du renforcement des capacités des CARG s'est poursuivi. Pour rappel, la composition de ces cadres de concertation est d'1/3 acteurs étatiques pour 2/3 d'acteurs non étatiques dont les organisations paysannes. A partir des acquis 2013 issus de l'accompagnement du

[14]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

programme, les 3 CARG territoires agissants dans la zone d'intervention du PRODADEKK, se sont organisés pour consolider leur base. Ainsi, ils ont eux-mêmes encadré, formé et accompagné les CARG secteurs de leur juridiction dans la révision d'un règlement d'ordre intérieur, la recomposition des CARG pour une meilleure représentativité (dont prise en compte du genre) et dans une réflexion sur leurs missions et mandats. Ceci avec l'implication des autorités provinciales qui a pris l'approche insufflée par le programme en exemple au cours d'un atelier provinciale où les autorités ont invité les autres PTF à répliquer celle-ci aux territoires et secteurs où ils interviennent. Les participants en ont pris l'engagement et une feuille de route a été constituée en vue de créer, à terme, le Conseil Consultatif Provincial (CCP = CARG provincial) et en faire un organe au plus représentatif des dynamiques agricoles et rurales de la province, puisqu'il doit se composer de représentants des CARG des 18 territoires composant la province[15]. Le CCP n'existant pas encore, cela explique la note D mentionnée dans le tableau d'avancement. A noter aussi que selon la LFA[16], le CARG est la 1° instance de conciliation en cas de conflit foncier. Dans ce cadre, les expériences en gestion des conflits fonciers du CARG du territoire de Masi Manimba sont en train d'être documentées. Il est prévu en 2015 de partager celles-ci avec les deux autres territoires afin d'envisager les appuis à prévoir sur ce sujet.

Toujours en matière de cadres de coordination et de concertation : le conseil de la femme, le groupe intersectoriel et le COPROSEM sont côtés « C » car en dehors de certains contacts, il y a eu peu d'actions engagées en 2014 sous l'impulsion du programme. Le Conseil de la femme est en veilleuse, la question quant à sa redynamisation est en réflexion avec les services du genre. Le COPROSEM quant à lui est en cours de reconnaissance officielle au niveau de la province. Le groupe intersectoriel, présidé par l'IPAPEL, a tenu en 2014 une réunion, mais sans une participation active du PRODADEKK.

Sous-résultat 3.2

Un atelier d'harmonisation des outils de collecte des données agricoles s'est tenu à Bandundu ville sous l'auspice de la coordination sectorielle agriculture de la province, avec implication du service nationale des statistiques agricoles (niveau central et provincial). La plupart des PTF et des représentants des faitières des organisations paysannes actives dans la province y ont pris part. Les participants se sont engagés à partager leurs données pour permettre à l'IPAPEL de remplir l'outil validé lors de l'atelier. Une feuille de route balisant les prochaines étapes a aussi été arrêtée.

Par ailleurs un accord d'exécution (AE) avec les services du développement rural (DR) a été signé pour l'accompagnement par les agents du DR des Comités Villageois de Développement (CVD) et des Comités Locaux d'Entretien Routier (CLER) en place le longs des axes réhabilités par le programme. Prévu sur 12 mois, cet AE intègre des actions de renforcement des capacités des agents. D'autres AE sont en cours d'élaboration avec les services de l'agriculture et du genre. Ces derniers s'opérationnaliseront en 2015. Bien qu'il n'était pas prévu une conditionnalité genre pour l'éligibilité des AE, un accent y a néanmoins été porté comme par exemple lors de la sélections des 19 animateurs ruraux déployés le long des axes ou lors des formations.

Globalement, chaque fois que possible, le programme a impliqué toutes les parties prenantes et il a associé les autres PTF intervenant dans la province.

Vis-à-vis des partenaires et bénéficiaires directs, l'accompagnement de proximité et l'approche du « faire – faire » ont guidé les appuis du PRODADEKK et cette approche est transcrite dans les AE. En effet les résultats et activités formulées dans les AE visent à reconstruire un cadre de travail plus professionnel, à redonner confiance aux agents de l'Etat dans leurs capacités et utilités, tout en les incitent à améliorer le niveau des services donnés aux communautés afin de regagner progressivement en crédibilité.

Les activités au bénéficie de ces acteurs étatiques, liées au genre, sont développées au niveau des thèmes transversaux (au point 2.9.1) du présent rapport.

[15] Les engagements et feuilles de route cités dans ce rapport sont disponibles auprès du MINAGRI provincial, IPAPEL ou du PRODADEKK

[16] Loi N° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes Fondamentaux relatif à l'Agriculture

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4: Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Les unions/faîtières partenaires ayant atteint un score de 70% suivant la grille de cotation des capacités acquises	A déterminer (Outil en construction)				70 %
Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les ANE	Info à rechercher auprès des unions dans les bassins 2015		Prématuré		A déterminer
Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative (IOV remonté du SR 4.2)	0		Prématuré		75 %
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres					
Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau à ses membres	Info à rechercher auprès des unions appuyées dans les bassins 2015				A déterminer
Taux des OP de premier niveau membres des OP partenaires de deuxième et troisième niveau *Reformulé à la fin de l'année en* :	Info cfr fiche identification et fiche thématique		Prématuré		
Nombre d'effectifs et d'OP adhérentes aux Unions et Faîtières	*Données cfr fiches identification et thématique* *Bagata* *UADNTO :1017 membres (dont 514 F) / 26 0PB* *UBB :631 M (432 F) / 14 OPB* *UPPAN :832 M (432 F)* *Kenge* *ADB :1674 M (808 F) / 50 OPB* *+ Base Dév. : 1457 M (746 F) / 60 OPB* *COPAK : 1895 M (927 F) / 78 OPB* *Masi* *ROPM :782 M (342 F) / 29 OPB* *UOPM :661 M (250 F) / 28 OPB*				*ND*
Taux de mise en œuvre des plans de	0		Plan en cours d'élaboration		80%

renforcement des capacités des acteurs *Reformulé à la fin de l'année en* :					
Nombre de personnes formées chez les ANE	*0*		*Prématuré car accord de financement (AF) viennent d'être signés*		*80 %*
Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, équipement) fournis aux acteurs non étatiques	*0*		*Prématuré car AF viennent d'être signés*		*A déterminer*
Degré de satisfaction des membres des unions/faîtières par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	0		Satisfaction exprimée verbalement mais pas mesurée (témoignages, cfr rapport des ateliers, film, discours)		80%
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre					
Nombre des initiatives entrepreneuriales ayant gagnées un appel à proposition dans le cadre du programme désagrégé par sexe	0		Prématuré		2/3 femmes 1/3 hommes
Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative *IOV remonté dans l'output et remplacé par* :	0		Prématuré		75%
Nombre de personnes formées aux outils de gestion	*0*		*Prématuré*		*A déterminer*

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [17]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres				
1 Renforcement des capacités des OP au niveau provincial et territorial			C	
2 Renforcement des capacités des cadres de concertation au niveau provincial et territorial		B territoire	C provincial	
3 Appui à la communication		B		
4 Elaboration et mise en œuvre des plans d'actions genre dans les 3 territoires avec les ANE		B élaboration	C mise en œuvre	
5 Appui méthodologique (consultances)	NA			
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre				
1 Appui aux PME (Petites et Moyennes Entreprises)	NA			

[17]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 4.1

En 2014, 8 unions paysannes ont signé des accords de financement (AF) avec le Programme pour un appui à la saison culturale A 2014-2015. Ces AF portaient sur un maximum de 5 thématiques (3 liées au secteur agricole, une pour le désenclavement intra bassin et une concernant la structuration et le renforcement des capacités). Ce processus a été amorcé en avril, mais la signature des AF s'est conclue au 4° trimestre de l'année, ce qui explique la côte C donnée. Ce délai s'explique, entre autre, en raison de la démarche suivie, qui a mis l'accent sur l'apprentissage des unions dans la rédaction/soumission d'un dossier de projet. En effet, ces unions ont dû, au préalable, expliquer, rassembler, trier et consolider les demandes exprimées par leurs OP de base membres. Ces pre-projets ont été ensuite synthétisés dans une fiche thématique élaborée par l'équipe PRODADEKK. Plusieurs « va et viens » entre les unions et le Programme ont été nécessaires pour améliorer de manière sensible la qualité des pre-projets notamment sur la cohérence et la clarté des données fournies. L'équipe du programme les a ensuite transcrits dans les modèles des AF (qui sont peu adaptés pour être utilisés par les Unions paysannes). L'ouverture d'un compte bancaire spécifique pour loger les fonds de l'appui, a aussi parfois prolongé le délai de démarrage des activités.
L'AF prévu en 2014 avec la faîtière FOPABAND est quant à lui en standby, dans l'attente de résolution d'un conflit de cette fédération avec quelques unions exclues pour non-participation à la vie de l'association. A l'inverse des AE avec les partenaires étatiques, les AF ont une conditionnalité genre.

Un travail de renforcement des capacités des Organisations Paysannes à jouer pleinement leur rôle au sein des CARG territoires et secteurs s'est poursuivi en 2014. Les organisations paysannes reconnaissent les plus-values que pourrait offrir ce dispositif, interface avec les acteurs étatiques.
Comme expliqué dans l'output 3, ce qui y est décrit concerne donc aussi les acteurs de la société civile membres de ces cadres. Au niveau provincial, les avancées sont moindres puisque le CCP n'existe pas encore. Néanmoins, comme le CCP sera composé en partie de représentants des CARG territoires, et comme ceux-ci ont bénéficié de plusieurs actions en matière de renforcement des capacités, nous estimons que la note C est raisonnable.

Au cours de cette année, les plans d'actions genre pour les territoires de Kenge et Masi Manimba viennent compléter celui de Bagata réalisé en 2013. Ils ont fait l'objet de plusieurs restitutions, cependant leur mise en œuvre vienne de démarrer. Une formation sur « le genre et sa prise en compte dans la chaîne de valeur agricole » auprès des unions et faîtières était programmée en 2014 mais elle n'a pas pu encore pu se tenir.
Par ailleurs, les suites de l'atelier national, tenu fin 2013, sur l'élaboration d'un plan d'action genre 2014 du secteur de l'agriculture et de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, auquel ont pris part l'experte genre et la chef de division genre provincial (ai), restent en suspens et le comité en charge de finaliser la rédaction d'un plan d'action annuel ne s'est pas réuni en 2014.

Une visite d'échange des « clubs d'écoute » tel que soutenu par la FAO/DIMITRA en province orientale (district de la Tshopo) a fait l'objet d'une visite approfondi mais les résultats ne sont pas encore « exploitée » par le Programme, même à cause de l'absence du Pays de l'expert genre du Programme qui a été envoyée en formation en Belgique pendant deux mois.

Toutes ces raisons justifient la note C accordée à cette activité.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5: Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année**	**Cible finale**
Augmentation de la vitesse moyenne différenciée selon les axes Axe Réhabilité : Axe Kenge :121km Axe Masi-Manimba :101km Axe Bagata :103km Axe en entretien : Bagata : Punza-Bagata 156km Masi : Munzabala-Feshi : 129km Masi : Kikwit-PayKongila : 95km	=12 km/h = 8,5 km/h =17 km/h M12,5km/h =52 km/h =16 km/h =16 km/h M28km/h Moyenne : 20,25 km/h	=12 km/h = 8,5 km/h =17 km/h M12,5km/h =52 km/h =16 km/h =16 km/h M38km/h Moyenne : 25,5 km/h	=40 km/h =34 km/h =45 km/h M40km/h =52 km/h =37 km/h =47,5 km/h M45,5km/h Moyenne : 42,5 km/h	=40km/h =40km/h =50km/h M43km/h =40km/h =40km/h =50km/h M43km/h Moyenne : 43 km/h	=40km/h =40km/h =60km/h M47km/h =40km/h =40km/h =50km/h M43km/h Moyenne : 45 km/h
Sous-résultat 5.1 : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il réponde aux priorités provinciales de développement					
Km des voies routières et fluviales réhabilitées	Route : 0km Rivière 0km	Route :0km Rivière : 0km	Kenge :121km Masi : 101km Bagata:104km Route : 326km Rivière : 0km	Kenge :125km Masi : 101km Bagata:100km Route :326km Rivière : 0km	Route :1.130km Rivière : 200km
Ml des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés	0ml ponts	0ml ponts	87,10 ml ponts	90 ml ponts	230ml ponts 1.500ml bacs
Sous-résultat : 5.2 : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales					
Km entretenus (actuel et cumulé trimestriellement)	940,66km	1.323,18km	670,18 (1.323,18km+326Km-979km))	670,18km	847,5 km (75% des axes à réhabiliter); 200 km voies fluviales
Nombre de CLER et COORDICLER créés, légalisés, appuyés, accrédités	34 CLER	48 CLER	28 CLER = 12+5+10+1 (masi12,Kenge5,Bagata10,Bulungu1)	28 CLER =48+5+4+4=61-33	45 CLER (1519,8/25=60,8*0.75) et 10 CLESB
Taux du service rendu (par les CLER)	88%	88%	86% (Estimation)	100%	100%

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [18]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 5.1 : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il réponde aux priorités provinciales de développement				
1 Etudes baseline : Pistes Voies fluviales Impact environnemental (EIES)		 NA	 C	 D
2 Priorisation des axes : routiers fluviaux		 B	 C	
3 Plan de gestion de l'environnement et socio-économique (PGES)			C	
4 Achat outillage et équipements			C	
5 Réhabilitation des pistes			C	
6 Réhabilitation des bacs		B		
7 Réhabilitation des petites voies navigables		NA		
Sous-résultat : 5.2 : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales				
1 Mise en place et renforcement des capacités des structures locales (CLER, COORDICLER et CLESB)		B		
2 Fonctionnement des structures d'entretien		B		
3 Suivi de l'entretien		B		

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 5.1

La procédure de marché public pour l'EIES (l'Etude d'Impact Environnemental et Social) a été lancée fin 2014. Les offres sont en cours d'analyses en vue d'attribuer le marché. Un PGES (Plan de Gestion Environnemental et Social) global découlera de l'étude d'Impact environnemental.

Un linéaire cumulé total de 1.130 km de route a été priorisé dans des ateliers participatifs avec les autorités locales et les acteurs locaux. Ce linéaire représente l'ensemble du réseau routier qui sera réhabilité durant toute la durée du PRODADEKK dans les trois territoires (Kenge, Masi-Manimba, Bagata).

[18]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises. Pris du retard et on a fait.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. Pris du retard et on n'a pas fait.

Axes Priorisés			
Code ID	Axe	Territoire	Année
B1	Bagata / Bonkulu	Bagata	2013-2014
B3	Bagata / Ntober / Sia / Mabenga / Kasai	Bagata	2014-2015
K1	316 / Kolokoso / Kikosi-Ngi / Lukuni / Manzasay	Kenge	2015-2016
K2	Bukanga-Lonzo / Baringa-Ngasi / Fangulu / Fatundu	Kenge	2015-2016
K7	Kingulu / Gabia / Mbeko-Konzi	Kenge	2014-2015
K8	Musamba / Lunkuni-Wamba	kenge	2014-2015
K8	Kenge / Kindi / Musamba	Kenge	2013-2014
K9	Kenge / Tshakala-Mbewa	Kenge	2014-2015
K15	Tshikapa / Kobo	Kenge	2014-2015
K16	Nd'jili / Bif. Route kenge II	Kenge	2014-2015
M5	Masamuna / Kipata / Kitenda / Moanza	Masi	2013-2014
M6	Mikambu / Kingombe / Fula / Bwalayulu / Bonga-Yasa	Masi	2014-2015
M7	Munzabala / Kitoyi / Mokamo / Muluma	Masi	2015-2016
M9	Bif. Moanza-Route / Munzabala-Route	Masi	2014-2015

Axe réhabilité
Axe programmé pour la réhabilitation
Axe en synergie avec PADIR

.
Au sujet de la réhabilitation des 1.130 km priorisés, 326 km sont terminés et actuellement en entretien par des structures locales (CLER). Il s'agit des routes MASAMUNA – MOANZA dans le territoire de Masimanimba, BAGATA – BONKULU dans le territoire de Bagata et KENGE – MOSAMBA dans le territoire de Kenge.

Pour le reste de ce réseau, une nouvelle stratégie de réhabilitation a été mise en place, consistant à intervenir le plus judicieusement possible, avec les CLER, sur les tronçons à faible niveau de dégradation et traiter lourdement les points chauds en semi-mécanisés.
Conformément à cette nouvelle stratégie, 458 km de routes ont été évaluées par les Ing. Routiers CTB. Il s'agit de:
- Kingulu / Gabia (Kenge)
- Musamba / Lukuni-Wamba (Kenge)
- Kenge / Thsakalambewa (Kenge)
- Mikambu / Mbonga-Yasa (Masi-Manimba)
- Munzabala / Mokomo-CKE / Kintambo (Masi-Manimba)
- Bagata / Mabenga (Bagata)

Les procédures de marché public sont en cours et permettront de réhabiliter 458 km de routes en 2015. Trois compacteurs, commandés par le PREPICO, ont été livrés au Bandundu pour le PRODADEKK.

Durant l'année 2014, plusieurs bacs ont été évalués au Bandundu par la cellule bacs du PREPICO en vue de leur réhabilitation.

Mission d'Evaluation des bacs	
Nom du bac	Territoire
Kenge II	Kenge
Gabia	Kenge
Fatundu	Bagata
Mokamo CKE	Masi-Manimba
Kitona	Masi-Manimba

Une mission de sauvetage a été organisée avec succès pour sauver le bac de Kitona qui s'était décroché

de son emplacement et menaçait de couler.
Les travaux de construction du nouveau bac de Bagata ont débuté en 2014. D'une valeur de 700.000 EURO, il devrait être livré au mois de septembre 2015 sur site.

L'ensemble des travaux de réhabilitation des bacs seront suivis par l'Ing. Fluviale récemment engagé (fin de l'année 2014) en collaboration avec les techniciens bacs (ex PREPICO) qui opèrent au sein de l'antenne inter-programmes provinciaux basée à Kinshasa.

Sous-résultat : 5.2

En 2014, l'entretien du réseau des pistes réhabilitées a atteint son pic le plus élevé avec 1.649 km de routes. A la suite des accords de remise-reprise de l'entretien des pistes d'Idiofa et Bulungu (979 km) par la Province de Bandundu au travers le programme PAPAKIN/FIDA et le FONER, le réseau en entretien est de 670 km à la fin de l'année.

Certes ce progrès de reprise de l'entretien par la Province est appréciable mais en même temps fragilise le résultat. La passation de l'entretien qui devait être effective au 1er octobre n'a pas encore réellement commencé suite à des aléas administratifs au niveau de PAPAKIN. Et pour ce qui est de la participation effective du FONER, les accords avec le PAPAKIN ne sont pas encore signés. Ce sera un test grandeur nature pour savoir si les CLER, qui ont été longtemps financés par la CTB, ont atteint un niveau de maturité (Appropriation du réseau) et d'autonomie (AGR) pour leur permettre de continuer l'entretien pendant un certain temps sans support de l'extérieur.

Un nouveau type de contrat a vu le jour entre la CTB et les CLER « Accord de financement ». Les AF permettent en plus de financer les CLER pas exclusivement selon le niveau des prestations liées à l'entretien des routes mais aussi de renforcer leur capacité et de les équiper en outils. Une session de formation en gestion administrative et comptable a été organisée au profit des Comités de gestion des CLER dans le but de leur permettre d'être plus efficaces et mieux outillés dans la gestion au quotidien.

Le suivi de l'entretien est réalisé par les Ing. Routiers CTB et par les Ing. DVDA. Une Convention de mise à disponibilité est signée entre la DVDA et le PRODADEKK. Afin d'atteindre de nouveaux objectifs, en terme de renforcement de capacités, formations et accès aux équipements, nous étudions la possibilité de signer un Accord d'Exécution (AE) avec leur Ministère provincial de tutelle (Ministère du Développement rural). La grande difficulté qui subsiste concerne le statut de ces agents (nouvelles unités) qui ne sont pas mécanisés et qui ne bénéficient donc pas d'un salaire décent et ce depuis de nombreuses années.

2.8 Performance de l'output 6

2.8.1 Progrès des indicateurs

Output 6 : La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée					
Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Taux de respect des barrières de pluie	0				33%
Taux du réseau annuellement réhabilités avec approbation de la CPR *IOV reformulé à la fin de l'année en* :	0		CPR informée des réhabilitations programmées 2014-2015		33%
Taux de présence des membres avec droit de vote aux AG de la CPR	*0*				75 %
Sous-résultat 6.1 : Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues					
Nombre de barrières de pluie *IOV complété par* :	0		Barrière de pluie en cours d'installation		A déterminer
Nombre de contrôles effectués à l'aide de pèse-essieux	*0*				*A déterminer*
Connaissance des bonnes pratiques par les usagers et par les gestionnaires *IOV reformulé en* :	Voir étude CAP		Plan de communication élaboré		A déterminer
Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisations sur les bonnes pratiques du réseau routier	*A déterminer*				*A déterminer*
Sous-résultat : 6.2 : La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise					
Taux de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du Secrétariat technique de la CPR *IOV reformulé à la fin de l'année en* :	0		Plan RC en cours d'élaboration		80%
Nombre de personnes du secrétariat technique (ST) de la CPR formées	*0*		*Prématuré (recrutement réalisé fin 2014)*		*80 %*
Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR	*0*		*Fourniture en mobilier de bureau*		*A déterminer*
Taux du réseau multimodal actualisé annuellement dans le système SIG	0		Prématuré (le ST mis en place fin 2014)		40%
Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau et taux d'utilisation *IOV simplifié en :*	A déterminer				A déterminer
Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau					

2.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [19]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 6.1 : Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues				
1 Consolidation de la réglementation (études et diffusions des résultats)				D
2 Lancement de la campagne de sensibilisation	NA			
3 Mise en place des activités de sensibilisation et respect bonnes pratiques	NA			
Sous-résultat : 6.2 : La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise				
1 Appui au fonctionnement de la CPR		B		
2 Equipement SIG	A			
3 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le système de gestion du réseau		B	C (Etude Plan RC en cours)	
4 Collecte d'information pour alimenter le SIG				D
5 Appui au financement du système de gestion du réseau multimodal	NA			
6 Audit et suivi	NA			

2.8.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 6.1

La « consolidation de la réglementation » passe par la synthèse des textes réglementaires existants et leur vulgarisation au travers différents supports et médias. Bien que prévu en 2015 dans le rapport baseline, le Programme l'avait programmé en 2° semestre 2014 mais on accuse un retard de plus de 6 mois. Nous mettons donc une côte D pour cette activité.

Le rapport baseline (mise en œuvre des recommandations de l'étude CAP) prévoyait en 2014, pour les services du développement rural, de l'agriculture ainsi que les CARG, l'élaboration de plans de communication intégrant la sensibilisation des usagers et gestionnaires des voies de desserte agricole, à financer via les AE passés avec ces partenaires. Les premiers drafts de ces plans sont formulés mais Ils doivent encore être validés par les parties prenantes.
Pour rappel, l'étude CAP posait les principaux constats suivants :

- La méconnaissance et l'accès à la documentation, tant des gestionnaires que des utilisateurs des routes, des différents textes traitant de la réglementation routière en dehors du code de la route et parfois de l'ordonnance portant création du FONER. De plus, la méconnaissance de la part des usagers des gestionnaires en charge de la gestion, de l'entretien et du contrôle des voies de desserte agricole et le manque de collaboration et de coordination entre ces services.
- En ce qui concerne les attitudes, les gestionnaires et utilisateurs n'ont aucune opinion sur les textes réglementaires, c'est-à-dire que non seulement ils ne maitrisent pas les lois du pays mais aussi ils ont une mauvaise compréhension de ceux-ci. Ils ne les trouvent pas clairs et compréhensibles.
- En matière de pratiques, globalement les gestionnaires (notamment ceux en charge de l'entretien et du contrôle) déplorent que les usagers des voies de desserte agricole ne mettent pas en application les bonnes pratiques en matière de protection du réseau multimodal de transport. Toutefois ce refus est aussi du à l'impunité, au manque de suivi, à la corruption et à l'ignorance des textes de la

[19]
A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

part des gestionnaires en charge.

Sous-résultat 6.2

Au niveau de cet output, l'accent a été mis sur l'opérationnalisation de la Commission Provinciale Routière (CPR), nouvellement créée par le Gouvernement provincial. En effet, dans le secteur routier, la nouvelle constitution a prévu une répartition de la maitrise d'ouvrage entre le niveau central et le niveau provincial : le Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction (MITPR) national reste le maître d'ouvrage pour les routes d'intérêt national tandis que le Ministère Provincial des Travaux Publics et Infrastructures (MPTPI) devient le maître d'ouvrage pour les routes d'intérêt provincial, régional et local au travers la CPR.

En 2014, grâce à l'appui du Programme, la CPR a tenu 3 assemblées générales conformément à ses statuts. Ses membres, constitués d'un mixte acteur étatique et non étatique (représentant les usagers de la route et les PTF) ont travaillé sur leur règlement intérieur complétant ainsi les dispositions renseignées dans les statuts. Un plan d'action annuel a aussi été formulé et 3 sous-commissions ad-hoc ont été constituées : i) l'une pour réfléchir sur l'élaboration d'un cadre normatif du réseau routier provincial ; ii) une autre pour « plancher » sur la sensibilisation sur la protection du patrimoine routier ; iii) et la 3° pour l'élaboration d'un manuel de procédure administratif et comptable pour le fonctionnement du secrétariat technique (ST) de la CPR. Ce dernier se compose de 4 membres permanents recrutés fin 2014 par la province. Le matériel prévu pour les 2 opérateurs SIG du ST a été acquis bien avant leur recrutement. Par contre, une consultance est en cours pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités et de formation pour ce personnel qui en bénéficiera en 2015, expliquant la côte C donnée. En ce qui concerne la collecte des informations pour le SIG, elles sont actuellement assurées en direct par le programme et n'ont pas encore été transmises au ST. Au préalable, il est prévu la formation des 2 techniciens SIG du ST par l'expert SIG PRODADEKK. Cela explique la côte D pour cette activité.

En termes d'appui au financement du système de gestion du réseau multimodal, une réflexion est en cours sur le mandat de la CPR en matière de coordination et planification des interventions opérant dans la province. Les ressources dont la province dispose pour la gestion de son réseau routier proviennent actuellement soit du FONER ou de recettes provinciales. En 2014, le Service Provincial de Cantonnage Manuel (SEPROCAM) créé par le Gouverneur de la province aurait reçu une dotation mensuelle de l'ordre de 60 000 000 FC pour assurer le paiement des cantonniers disséminés dans les Districts de la province. Cependant, une information claire sur la totalité des moyens mobilisés et leur provenance est difficile à obtenir. De même que la part réellement affectée à la réhabilitation et l'entretien du réseau.
Le Programme prévoit donc responsabiliser la CPR dans le contrôle de la gestion des ressources dont la Province dispose pour la réhabilitation et l'entretien routier, en ajoutant aussi le contrôle de la gestion des bacs à travers le système de suivi mis en place par le PREPICO bacs et repris par le Programme.

2.9 Thèmes transversaux

2.9.1 Genre

Dans le cadre de la réélaboration d'un seul cadre logique du PRODADEKK et suite aux missions backstopping de novembre 2013 et février 2014, ce résultat est intégré dans les outputs d'une manière transversale et est élargi aux deux secteurs agriculture et développement rural.

Les études « bonne gouvernance et genre », réalisées auprès des acteurs étatiques et non étatiques, révèlent l'ampleur du chantier en la matière.

En effet, les services du genre sont méconnus ou assimilés souvent à une association de type ONG (voire de troupe théâtrale réduite à animer les manifestations par la danse et les chants), sans lien avec les stratégies ou visions politiques faisant pourtant partie de la batterie de textes officiels du gouvernement de la RDC. Documents qui sont pourtant débattus dans le cadre d'ateliers nationaux ou provinciaux, mais l'information ne circule pas. De plus, les moyens dont disposent les services du genre sont très modestes. Le personnel n'est pas ou peu formé et est très peu mobile, limitant le champ et rayon de leur action. Au niveau des territoires, ces services n'ont pas de bureau, ni de moyen de

fonctionnement. Il est donc difficile pour ces agents de « renvoyer une image positive » et gagner en crédibilité tant vis-à-vis de leurs pairs (autres services techniques et autorités) que de la communauté. Par ailleurs, les pratiques en termes de promotion du genre au niveau des services de l'état (y inclus le service du genre), tout comme auprès des organisations de la société civile sont souvent « basiques et balbutiantes ».

Mais, l'engagement et la volonté d'agir de ces agents sont manifestes. Ainsi, ces agents avec l'experte genre du programme ont poursuivi l'élaboration des Plans d'Action Genre (PAG) pour les territoires de Kenge et Masi au cours de cette période.

Compte tenu des constats repris ci-dessus, un travail de fond a été réalisé par le Ministère du Genre et la Division provinciale, avec l'appui du PRODADEKK, pour revisiter les différents textes officiels traitant du genre dont le cadre organique de ce service qui a fait l'objet d'une synthèse, en partie traduite en Kikongo. Par la suite, une équipe mixte (services décentralisés et déconcentré du genre, PRODADEKK) s'est déployée au niveau des territoires et secteurs de Bagata, Kenge et Masi pour vulgariser ce cadre. Ceci auprès des agents de ce service, élargi entre autre aux autorités locales et autres services techniques dont l'agriculture et le développement rural. Les résultats des pré/post test administrés lors de ces ateliers sont équivoques (même si on constate une progression) et démontre les efforts qui restent à déployer. A, titre d'exemple, la moyenne au niveau des chefs-lieux des 3 territoires du pré test est de 40,8 % et passe à 62,3 % au post test.

Au niveau des acteurs non étatiques, en complément à ce qui est décrit dans les outputs, des sensibilisations ont eu lieu au niveau des communautés bénéficiaires, afin qu'elles prennent plus en compte la participation des femmes dans les structures qu'elles créent comme les CLER. Ainsi, des femmes se retrouvent dans ces comités contrairement à ce qui existait auparavant, occupant parfois les premiers postes[20].

Parallèlement à ces activités, plusieurs outils « genre » ont été développés. Il s'agit de 2 affiches. L'une présente de manière synthétique les documents de référence nationaux sur le genre. L'autre dresse les dates des journées internationales fêtées en RDC et participant à la promotion du genre. Un court métrage a aussi été réalisé avec une troupe de Bandundu. Il traite de la gestion durable et partagée (homme et femme) des revenus du ménage.

Les 13 plans de communications élaborés en 2014 abordent aussi ce sujet en posant entre autre des messages interpellant sur le rôle et la place accordée aux femmes dans la société congolaise.

Pour parfaire ses compétences, l'experte genre a bénéficié de la formation « Le genre comme condition de développement durable » donnée par le Monde selon les Femmes en Belgique au cours des mois de septembre et octobre 2014.

Il faut aussi noter, la collaboration avec d'autres programme de la CTB dont les UCAG et le PRECOB, en matière d'échange des pratiques mais également avec parfois des appuis conjoints dans l'organisation et la tenue d'activités/ateliers. Cette collaboration déborde aussi du cadre stricte de la CTB, des contacts étant établis en la matière avec d'autres PTF dont l'UNICEF/FAO/GIZ (cofinancement Union européenne) qui démarre un projet d'envergure dans ce domaine et dans la Province du Bandundu.

2.9.2 Environnement

Les aspects environnementaux sont transversaux au Programme et ils sont primordiaux pour diminuer l'impact négatif de la réhabilitation des pistes et de l'augmentation de la production agricole sur l'environnement.

[20] Sur 14 CLER, on est passé de 0% de femmes occupants la présidence ou vice-présidence à 35 % en 2014.et, de 5,3 % de femmes dans les comités à 43,6 %. Au niveau de 38 CVD, l'évolution est également significative, passant de 0% à 23% pour les postes à responsabilités et 15% à 32 % pour les femmes membres de ces comités.

En ce qui concerne la réhabilitation et l'entretien des pistes en effet, cela favorise l'augmentation du trafic et le risque de déforestation.

Une procédure de marché public a été lancée en 2014 pour la réalisation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) sur les trois territoires. Résultant de cette étude, un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) visant la réduction des effets néfastes de la réhabilitation des pistes sur l'environnement verra le jour. Ce Plan sera repris par les sociétés qui remportent les marchés de réhabilitation de route afin d'être revu et appliqué au cas par cas suivant les problèmes environnementaux d'un axe routier.

La méthode de travail de type HIMO, utilisée pendant les réhabilitations les routes, permet d'une part d'employer du personnel local (réduction des déplacements) et d'autre part est respectueuse de l'environnement (pas de mécanisation).

E plus, avec la nouvelle stratégie de réhabilitation des routes, le Programme interviendra de façon localisée sur les points chauds de la route avec des travaux mécanisés mais le reste des axes routiers gardera leur largeur initiale ainsi que, dans la mesure du possible et selon l'intensité du trafic, la végétalisation existante. Dans cette nouvelle stratégie enfin les travaux d'entretien des axes réhabilités, réalisés par les CLER dans le cadre des AF, prévoient déjà la végétalisation des bandes latérales des routes afin de diminuer l'érosion des sols ainsi que les couts d'entretien.

Dans sa composante agriculture, la sédentarisation des pratiques agricoles et l'abandon de l'abatis-brûlis est un objectif ambitieux et difficile à atteindre, cependant les actions du Programme contribuent à une meilleure gestion des espaces agraires et à la conservation de la fertilité des sols à travers la réduction de la pression sur les forêts et sur les galeries forestières. Cela se réalise par l'amélioration des rendements agricoles dans les superficies déjà exploitées, par l'introduction d'arbres et des techniques d'agroforesterie dans les exploitations familiales et par la sensibilisation et la vulgarisation des techniques en gestion de fertilité des sols (avec de plantes de couverture tel que le mucuna et le pois cajun). De plus la multiplication des plantes antiérosives (vétiver) et d'arbres (acacia notamment) s'inscrira aussi dans des actions du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) du secteur infrastructures à travers la végétalisations des bords des pistes et des sites à risque d'érosion.

L'environnement est ainsi intégré dans le système de suivi/évaluation en tant qu'indicateur donnant la superficie déboisée en faveur de l'agriculture dans les bassins de production priorisés par le Programme. La procédure d'acquisition du matériel cartographique permettant son établissement par la cellule SIG est en cours.

2.9.3 Autres (VIH/SIDA)

L'essentiel de la prise en compte du thème VIH/SIDA pour le PRODADEKK en 2014 consiste en ce qu'en Q4 (du 04 au 12 décembre) a eu lieu comme prévu la mission backstopping avec l'expert VIH/SIDA du siège.

Cette mission avait pour but de préciser la stratégie et les actions spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre de la prévention VIH/SIDA du PRODADEKK avec un focus au niveau de sa composante infrastructure et désenclavement des routes de desserte agricole. Conformément à ces objectifs, la mission a servi d'appui à l'équipe du PRODADEKK dans l'élaboration de sa stratégie de prise en compte du VIH/SIDA dans son intervention.

Au terme de la mission le premier draft de la stratégie VIH/SIDA du PRODADEKK est élaboré et synthétisé dans le tableau suivant, néanmoins nous attendons, de la part de l'expert du siège, le plan d'action 2015-2017 du Prodadekk.

PRINCIPES DE BASE DE L'INTERVENTION	CIBLES	ACTIONS A MENER	ACTEURS	SITES D'INTERVENTION
Alignement avec le Plan Stratégique Nationale 2014-2017 (PSN) de la RDC, L'approche sectorielle et La loi n°08/011 du 14 juillet 2008	Travailleur-euses sur les sites des grands travaux	Séances d'information	<u>À l'interne :</u> Coordination: PRODADEKK Expert genre + VIH (Antenne CTB/BDD) Points focaux: Assistants Locaux (Antennes MM/B/K)	Les villages au long des routes réhabilitées (Villages pilotes : dépôts PRODAKK?)
Conformité avec les objectifs du PRODADEKK et de la CTB	Passager-ères	Sensibilisation et communication (Causeries socio-éducatives ; tango, radio, spots, chants, banderoles, autocollants)	<u>Externes :</u> Appel d'offre aux ONGs Partenariat formalisé avec le PNMLS-SEP BDD	Les chantiers
L'intervention doit être en réponse aux Besoins constatés sur terrain	Transporteurs-Convoyeurs-Chargeurs (ACECO et personnes non affiliées)	Préservatifs: instruction et distribution	Besoins de renforcement de compétences Programme Bourses	Les parkings
Collaboration avec les compétences locales disponibles	Comité Villageois de Développement (CVD)	Production/utilisation de supports (Boîtes à images, dépliants, mégaphones)		Les pistes
Visibilité Interne et externe	CLER/CORDICLER	Pour les animateurs ruraux (Formation des pairs éducateurs)		
Identifier le(s) point(s) d'entrée le(s) plus pertinent(s)!	Agent du Ministère de développement rural (Animateurs ruraux et ITDR)	Campagnes de CDV		
	Personnel interne du PRODADEKK	Attention spécifique pour le genre et les jeunes Indicateur Nombre de CDV faits et résultats retirés		
	Unions IOP/Faitières			
	CARG			
	Moniteurs Agricoles			
	Animateurs Genre			
	Pisciculteurs Masimanimba			
	Les Agents des Transports			

2.10 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période identif.	Catég.	Probabil.	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Relations conflictuelles entre les chefs de terres et les OP dans les bassins de production	Dec '13 et 14	DEV	Low	High	Medium Risk	Assurer une bonne vulgarisation de la loi foncière; Renforcer les CARG	Gouv.	selon état avancem	Nombre des cas/conflits et des cas résolus par les CARG et/ou les tribunaux compétents	En cours
Prise en charge entretien des pistes non assurée après le projet	Dec '13 et '14	DEV	Medium	High	High Risk	Formation/accompagnement des Coordicler et PME; Lobbyng près du FONER et de la Province pour la prise en charge des CLER certifiés	CP et RS infra et Gouv	Déc '18	Relève des CLERS par le programme Papakin et le FONER sur un réseau de 979km de pistes	En cours
Un grand nombre de personnel du MINAGRIDERGE est éligible à la retraite. Risque par rapport aux actions de renforcement des capacités	Dec '13 et '14	DEV	High	Medium	High Risk	Sélection des fonctionnaires en partenariat avec la Province; Impliquer les nouvelles unités dans les formations; Lobbying pour la réforme de la fonction publique	Gouv.	Permanent	Nombre des agents des services étatiques ayant passés des sélections et affectés dans la zone d'intervention du Prodadekk; Nombre de nouvelles unités mécanisées	En cours
Changement fréquent des autorités politico-administratives sur l'ensemble du territoire; Risque de manque d'impact des actions de renforcement des capacités	Dec '13 et '14	DEV	High	Medium	High Risk	Indépendant du programme mais lobbyng dans les SMCL pour assurer au moins la continuité à travers les Cabinets des Ministres	SMCL	Permanent	Maintien des membres des cabinets (à vérifier)	En cours
Variétés de semences améliorées homologuées ayant rendement inférieur aux variétés locales	Dec '13 et '14	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Introduction de nouvelles variétés en accord avec IITA, les centres de recherche et Universités, Senasem	RSagri	Déc '15	Mesures des rendements, AE avec Senasem, MOU avec IITA	En cours

Non attribution des marchés publics, retards dans l'attribution ou inefficacité des entreprises	Dec '13 et '14	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Communication constante avec les cellules MP, DAO de qualité, révision des procédures	RS	Janvier '15	Révision du processus d'attribution des MP et des rôles et taches entre cellules MP et Prodadekk	En cours
Les services de l'état et de la Province ainsi que les organisations de la société civile n'ont pas une vision claire sur la décentralisation et ses effets	Dec '13 et '14	DEV	High	Low	Medium Risk	Formation sur la déconcentration/décentralisation des autorités et des services étatiques; Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des cadres de concertation	Gouv.	Aout '16	Connaissance des lois et textes règlementaires, empowerment OP et CARG, quid des élections locales	En cours
Persistance des pesanteurs culturelles (genre)	Dec '13 et '14	DEV	High	Low	Medium Risk	Info/formation/sensibilisation, appui aux structures de promotion du genre	Gouv.	selon état avancem	Nombre de femmes dans les comités de direction des organisations, leadership féminine	En cours
Prix non rémunérateurs pour les paysans à cause des tracasseries et du manque d'organisation	Dec '13 et '14	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Lutter contre les tracasseries à travers le rétablissement du cadre juridique; Empowerment des OP	RS	selon état avancem	Concertation entre les acteurs de la chaine des valeurs; Services étatiques qui reviennent à la fonction d'appui et pas de taxation locale	En cours
Non-respect des procédures d'achat et/ou retards dans l'exécution des activités dues à la décentralisation vers les antennes	Déc'14	FIN et OPS	Low	High	Medium Risk	Actualisation manuel des procédures et appropriation ; Révision de la structures des mandats ; Mise en place d'outils de suivi des antennes ; Supervision directe par la coordination	RAF et CP	Avril '15		

2.11 Veuille des incidents critiques

Un outil de la méthodologie d'assurance qualité COMPAS a été aussi utilisé trimestriellement par l'équipe du PRODADEKK, lors des réunions de coordination, pour autoévaluer les risques à travers 12 critères de qualité.

VEUILLE DES INCIDENTS CRITIQUES - COMPAS QUALITE - GROUPE URD

BASE: KIKWIT

PROGRAMME PRODADEK

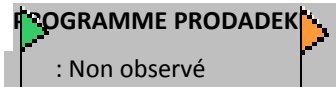

PERIODE

Mois de: Février, Mai et Septembre

Année: 2014

A – Le programme répond à un besoin démontré

Mois :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Détails / Commentaires
	J	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOT	SEP	OCT	NOV	DEC	Détails / Commentaires
Désintérêt autour du programme de la part des populations (taux important d'abandon des bénéficiaires, faible taux de fréquentation, faible taux de participation aux réunions, etc.)													
Demandes persistantes pour d'autres besoins													Demande d'élargissement du programme à d'autres domaines comme éducation, santé, élevage
Biens ou services issus du programme détournés de leur utilisation prévue (revente, déchet, échange, transformation, etc.)													

B - Les objectifs du programme sont atteints

Mois :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Détails / Commentaires
Persistance voire augmentation des besoins ciblés malgré le programme													Retard mise en œuvre de certaines activités
Frustrations au sein des populations (résultats partiellement atteints, pas observables, etc.)													réorientation d'activités de certains bassins de production en fonction de niveaux de

													structuration; Problèmes de traitements des ouvriers par les ONGD et les PME, pistes réhabilitées et pas les ponts; fixation du niveau de subventions de contrats de multiplication
Equipes découragées (sentiment d'épuisement, de manque d'évolution vers l'atteinte des objectifs, etc.)													
C - Les impacts négatifs sont évités ou atténués													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Impacts négatifs observables liés au programme sur l'environnement, la sécurité, le contexte socio-économique ou sur les stratégies de survie des populations													impact environnementale des routes réhabilitées sans mesures de réduction
Accusations contre le programme et/ou ses équipes d'être à la source des problèmes graves sur la sécurité, l'environnement ou les populations													suspension de contrats (voir Kenge, INERA)
Doutes ou malaises en interne liées au sentiment d'être responsable de certains effets négatifs sur l'environnement, la sécurité, le contexte socio-économique													
D- Le programme vise un impact positif au-delà de l'intervention													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Questionnements sur le sens des actions													questionnement sur la durabilité des actions, sur l'implication des acteurs et sur les résultats à atteindre
Doutes, voire démobilisation, concernant l'impact du programme sur les besoins des populations													
E - Le programme est cohérent avec le mandat et les principes de l'organisation													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**

Dénonciations ou accusations contre l'acteur ou le programme (par exemple, des accusations de support d'une partie au conflit, de soutien politique, etc.)													
Dysfonctionnements voire incidents liés au fait que l'opérateur n'a pas le mandat, l'expertise technique et/ou la légitimité pour assumer les responsabilités endossées par le programme vis à vis des populations													
Doutes ou discussions internes sur une éventuelle déviance du programme par rapport aux principes et mandat de la structure													
Utilisation des objectifs du programme à d'autres fins ou détournement des ressources du programme de leur utilisation prévue													
F - Le programme respecte les populations													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	
Dysfonctionnements, incidents ou accidents liés à la relation entre les équipes du programme et les populations (comportements ou actions inadaptés et/ou jugés irrespectueux)													
Indices d'un désintérêt autour du programme, de la part des populations (taux important d'abandon des bénéficiaires, faible taux de fréquentation, faible taux de participation aux réunions, etc.)													
Eléments observables concernant le comportement des équipes, ou leurs actions, qui montrent un décalage, une incompréhension, voire un manque de respect vis-à-vis des populations													
G - Le programme est flexible													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Impasse du programme qui questionne sa pertinence et/ou sa faisabilité (gel des actions, aucun accès aux populations, etc.)													

Adaptations "sauvages" du programme (adaptations unilatérales, isolées, non autorisées ou non prévues)													
Persistance d'inadaptations du programme (besoins ciblés, stratégies de mise en œuvre, gestion des équipes et/ou de la sécurité, etc.) malgré la conscience de ces inadaptations													
H - Le programme s'insère de façon optimale dans son environnement													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Autres projets, initiatives locales, activités privées ou des autorités locales,…affectées par le programme (ses objectifs, ses modalités, ses ressources…)													
Tensions, dysfonctionnements, incompréhensions entre les différentes parties prenantes du programme et d'autres acteurs dans le contexte													INERA Agrixx (de certains vis-à-vis OPCSS) Société civile Masi
I - L'acteur a les ressources et l'expertise nécessaires pour mener à bien le programme													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Retards récurrents par rapport au planning des activités initialement prévues													Programmation Q2-3 : taux de décaissement de xx%; exécution activités inférieur 50% Marchés publics (annulations, délais ++)
Dysfonctionnements liés à l'expertise ou aux qualités des personnes impliquées dans les différentes phases du cycle de projet (plaintes liées aux qualités techniques ou humaines du personnel, postes laissés vacants ou à très haute rotation)													
Dysfonctionnements liés à l'inadéquation ou manque des infrastructures, équipements techniques, logistiques et administratifs, consommables, etc. des ressources nécessaires pour le programme													
Difficultés voire incapacités à remplir certains engagements avec le budget disponible													

J - L'acteur a les capacités de gestion adaptées à la conduite du programme													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	
Problèmes récurrents de trésorerie													
Incidents liés au non-respect des engagements pris par le programme avec fournisseurs, partenaires ou employés													
Incidents de sécurité sur les personnes, les infrastructures et les ressources du programme													
Dysfonctionnement liés à la gestion des stocks (rupture de stock, pertes de stock, produits périmés ou inadaptés,…), retards dans le programme liés à la chaîne d'approvisionnement													Semences (perte, qualité)
Dysfonctionnements liés à la gestion (disponibilité, allocation, approvisionnement en consommables, entretien) des infrastructures et des équipements (véhicules, matériel de construction, carburant, ordinateurs, etc.)													Besoin des véhicules dans les antennes de Bagata et Masi, problèmes internet à Kikwit, problème énergie solaire à Bagata
Irrégularités ou difficultés dans la réponse aux obligations administratives et juridiques (dédouanements, visas, droit du travail, statut du personnel, immatriculations, assurances, etc.)													
Taux importants de rotation de personnel, problèmes de travail en équipe, (conflits, tensions, plaintes,…)													
Taux important de démissions													
Stratégies d'intervention flous, pas claires, sélection des zones d'intervention et des bénéficiaires non cohérentes parmi les volets, méthodologies participatives très différents entre volets et/ou zones d'intervention													Elaboration des stratégies en cours et à finaliser

Planifications sectorielles non cohérentes entre elles, synergies dans la mise en œuvre des activités faibles entre volets, rapportages sectoriels contradictoires													Progrès observé à poursuivre en terme de planification cohérente
Les autorités et les bénéficiaires dénoncent, d'une manière recourant, des informations insuffisantes et contradictoires sur les actions du programme													Absence d'une stratégie de communication du PRODADEKK
K - L'acteur utilise les ressources de façon optimale													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Phénomène de "saupoudrage" de l'aide sur les besoins des populations (réponse très en-deçà des besoins, actions éparpillées, sans réflexion stratégique sur l'ensemble)													
Phénomène de "concentration excessive" des ressources du programme sur certains besoins ou certains groupes de population													
L - L'acteur utilise les leçons tirées de l'expérience													
Mois :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**Détails / Commentaires**
Répétition des erreurs commises dans d'autres programmes chez le même acteur ou des erreurs "classiques" du secteur													
Mécontentements (lassitude, découragement) ou perte de confiance au sein des équipes, des partenaires et/ou des populations liés à la non-correction ou répétition d'erreurs													
Déperditions répétitives en énergie, en temps, en argent pour "récupérer" des erreurs commises plusieurs fois													

Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Une nouvelle stratégie générale d'intervention du PRODADEKK a été établie lors de la mission de backstopping conjoint du mois de Février 2014.

La stratégie générale du PRODADEKK

L'objectif global du programme est de réduire le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango par la relance durable du secteur agricole.

Le programme contribuera à cet objectif par :
Une augmentation durable des revenus des exploitations familiales dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;
Un réseau multi-modal de transport géré de façon durable, praticable en toute saison et mis à disposition des utilisateurs.

Les principes généraux :

- Le respect du contexte institutionnel :
- La décentralisation et la déconcentration constituent le cadre institutionnel de référence du programme ;
- Dans ce cadre, le programme respectera les rôles, fonctions et mandats des acteurs publics ;
- Un alignement «critique » aux politiques nationales et provinciales :
- Les politiques nationales et provinciales constituent les références prioritaires de la stratégie du programme ;
- Cet alignement se fera en cohérence avec les politiques et stratégies définies dans le cadre de la coopération bilatérale belgo-congolaise ;
- La prise en compte des thèmes transversaux/prioritaires (environnement, genre, VIH/SIDA et travail décent) par des stratégies et actions spécifiques ;
- L'innovation, l'apprentissage et la capitalisation : les stratégies et leur opérationnalisation intègrent ces trois principes dans une démarche permanente de recherche-action ;
- La durabilité et la qualité constituent les fils rouges qui guident l'ensemble des choix opérés dans le cadre du programme : investissements, mécanismes de gestion et de financement, renforcement des capacités ;
- Le monitoring et l'évaluation continus selon le principe d'une gestion axée sur les résultats

Les approches d'intervention

- Une concentration géographique par bassins de production qui vise la recherche de résultats et l'amélioration du système agricole à travers le développement des principales spéculations et à bénéfice de l'ensemble des secteurs et des territoires d'intervention ;
- Une double approche d'appui direct et d'accompagnement à travers le renforcement des capacités des acteurs ayant comme objectif l'appropriation et la durabilité des activités et de leur financement par les partenaires/bénéficiaires ;
- Une mise en œuvre par phases et selon la logique de concentration géographique par bassins de production afin de réaliser un accompagnement de proximité des acteurs et de favoriser la redevabilité des actions menées ;
- L'utilisation de différentes modalités de financement pour adapter l'offre de services du programme aux besoins spécifiques des groupes cibles de manière à garantir une plus grande appropriation de la part des organisations partenaires.

La composante agriculture

- Une approche filière de principales spéculations des bassins de production ;
- La relance de l'appui-conseil en faveur des exploitations agricoles ;
- Le développement d'une sous-filière durable des semences de qualité ;
- La promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement ;
- L'appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- Le support à l'innovation et à la diversification du système agricole à travers la recherche participative ;
- L'appui aux organisations paysannes et à la structuration du monde paysan ;
- L'appui au système de planification/suivi/évaluation des services déconcentrés et décentralisés de l'agriculture au niveau de la Province, des territoires et des secteurs d'intervention.

Le composant désenclavement

- La réhabilitation d'une partie du réseau multimodal de transport pour améliorer son état et pour le remettre à un standard adéquat ;
- L'accès aux bassins de production et aux marchés agricoles ;
- L'appui, en parallèle de la réhabilitation, au maître d'ouvrage provincial ;
- L'entretien, pendant une phase transitoire, des réseaux réhabilités en anticipant et tout en stimulant une reprise par le maître d'ouvrage congolais;
- La protection des réseaux de transport contre une dégradation anthropogène, par des mesures de sensibilisation mais aussi par un appui aux autorités dans la mise en place des mesures de pénalisation ;
- Le soutien à la lutte contre les tracasseries et à la baisse de la corruption dans le secteur du transport ;
- L'appui à la participation de la société civile et à une meilleure transparence dans la gestion des financements destinés à l'entretien des réseaux de transport.

Le composant genre

- L'implication des femmes dans les différents niveaux de gestion et décision ;
- L'autonomisation de la femme afin de renforcer leurs capacités à prendre des décisions de manière autonome ;
- Le soutien à l'entreprenariat féminin dans le cadre des actions liées aux composantes agricultures et désenclavement.

Dans ce cadre**, le processus de décentralisation du PRODADEKK** se poursuivra et terminera dans les premiers trimestres de l'année 2015. Les antennes deviendront donc les centres opérationnels avec une grande autonomie en termes de gestion des activités de terrain. La coordination, la cellule suivi/évaluation, l'administration et la logistique resterons par contre à Kikwit avec des fonctions de pilotage/suivi/évaluation, consolidation administrative et appui logistique aux antennes.

Du point de vue de **la gestion financière**, un nouvel outil de gestion budgétaire se trouve un état avancé d'élaboration afin de planifier et suivre les actions du PRODADEKK (étant donné que les deux FIT du Prodekk et Prodakk n'ont pas encore été fusionnés).

En ce qui concerne **les mécanismes de financement des actions du PRODADEKK** enfin, au-delà des améliorations nécessaires dans le cadre de la gestion du processus des marchés publics entre les cellules situées aux UCAG et le Programme, nous assistons, comme prévue à la fin de l'année 2013, à l'explosion du nombre et du volume financier des Accords d'Exécution et des Accords de Financement.

Cette nouvelle modalité est extrêmement pertinente parce-que elle permette d'établir un véritable partenariat (cogestion axée sur les résultats) avec les acteurs étatiques (services de l'agriculture, du développement rural, du genre et de l'ITPR/TVC) et les

acteurs de la société civile (Organisations Paysannes, CLER). En effet les AE/AF constituent le principal outil pour assurer la durabilité des actions du Prodadekk à travers la responsabilisation des partenaires dans la réalisation des activités et un suivi permanent et de proximité de la part du Programme.

De plus les AE/AF sont un outil formidable dans le contexte congolais de renforcement des capacités parce-que ils obligent les partenaires à planifier, gérer et suivre les actions menées et à obtenir des résultats mesurables.

Un effort supplémentaire doit donc être effectué par la CTB pour adapter et diversifier cet outil vis-à-vis des besoins des programmes et des bénéficiaires mais aussi pour en assurer le fonctionnement correct à travers un système d'assurance qualité efficace.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Développer des outils d'appui aux partenaires/bénéficiaires, types AE/AF, avec des procédures plus « souples » et adaptées aux capacités des partenaires tout en restant dans une approche qualité.	CTB	Q2 2105
Organiser des échanges réguliers entre les différents programmes provinciaux en RDC sur les approches et leçons à tirer au niveau des différentes thématiques	Représentation	Q1 2015
Assurer un plaidoyer auprès des autorités congolaises afin de prendre en compte les nouvelles unités sélectionnées dans le cadre du Programme et assurer la participation de l'Etat et de la Province (même symbolique) dans le fonctionnement des cadres de concertation/coordination qui sont des outils de la décentralisation, comme les CARG, le CCP, la CPR et le COPROSEM	Représentation/Programme/ Province	Permanent
Suivi de proximité des feuilles de route et lettres d'engagement élaborés et signés par les Institutions provinciales pour assurer leur exécution malgré les changements des certaine autorités	Coordination/Sect. gouvernance/ Province	Permanent
Intégrer le programme EDUKK dans le PRODADEKK (objectifs, zone d'intervention, cibles, ressources, approches)	CTB Mission de formulation	Q1 2015
Intégrer et harmoniser le plan d'action genre du programme dans les secteurs agriculture et infrastructures	Coordination/Secteurs	Q2 2015
Identifier les acteurs (pour les bassins de production prévues en 2015) et finaliser les accords d'exécution et de financement avec les partenaires afin d'assurer la mise en œuvre des actions du Programme et leurs suivi	Secteurs/Antennes/ Province	Q2 2015

Appuyer la mise en œuvre des plans de communication des services techniques, des organisations paysannes et des cadres de concertation de la province et dotation d'outils de communication externe du Programme	Sect. gouvernance	Q3 2015
Terminer la construction des bureaux de Kenge et de Bagata afin de décentraliser les appuis dans les territoires	Sect. infrastructures	Q2 2015
Terminer l'évaluation de tous les travaux d'infrastructures à réaliser conformément à la nouvelle stratégie de réhabilitation/entretiens des routes	Sect. infrastructure	Q2 2015
Mettre en place un système de contrôle qualité des travaux infrastructures réalisés notamment par l'utilisation d'une jeep de supervision dédiée et de matériel de contrôle in situ	Sect. infrastructure	Q4 2015
Mettre en œuvre le plan d'action prévention VIH/SIDA	Coordination/Secteurs/Antennes	Q4 2015
Mettre en place un système de partage des informations entre Kikwit et les antennes et collaborer de façon plus efficace dans la planification-suivi-évaluation des actions	Coordination/Secteurs/Antennes	Q2 2015
Définir, partager et faire progresser les stratégies, approches et méthodologies relatif au secteur agriculture (semences, fertilité des sols, diversification, pisciculture, transformation-stockage-commercialisation)	Secteur agriculture	Q3 2015
Coordonner les interventions de réhabilitation de pistes programmées par les différents PTF (notamment de la CTB & PADIR pour le territoire de Bagata), en lien avec la planification des interventions de la composante agriculture.	CPR	Q3 2015

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les accords d'exécution et de financement doivent mettre l'accent sur la responsabilisation et la redevabilité des partenaires dans leurs mises en œuvre. Et donc le rôle de PRODADEKK consiste en: - Un accompagnement de proximité dans les planifications et le suivi des activités dans une démarche de facilitation, d'apprentissage, de «faire – faire» ; - Etre à l'écoute et faire preuve d'empathie ; - Eviter la substitution et l'instrumentalisation ; - S'appuyer sur les textes légaux ; - Renforcer les liens et la collaboration entre services déconcentrés et décentralisés ; - Appuyer la sélection par les services déconcentrés sous la supervision du Ministère Provincial des agents à affectés dans la mise en œuvre de l'accord d'exécution ; - Assurer une gestion efficace et transparente des fonds alloués à travers le renforcement des capacités des partenaires en matière de gestion des fonds et en planification, suivi et évaluation ; - Un système de gestion et de suivi adaptés aux capacités des partenaires - Des audits externes pour identifier les faiblesses et assurer un contrôle adéquat	Partenaires
Lors de l'élaboration des accords de financement avec les unions opératrices dans les bassins de production, le PRODADEKK doit s'inscrire dans un processus d'apprentissage mutuelle où d'une part les organisations paysannes se familiarisent à la conception de pre-projets à présenter aux PTF et d'autre part le programme approfondi son analyse du contexte et des acteurs/bénéficiaires de son intervention »	Partenaires
Prévoir dans les AE/AF l'appui aux partenaires afin qu'ils jouent leur rôle dans les cadres de concertation (CARG/CCP) qui ne sont pas des structures opérationnelles et afin d'assurer leur fonctionnement	Partenaires
La vulgarisation du cadre organique genre au niveau des territoires d'intervention du programme a révélé des réalités que les autorités administratives au niveau des territoires et de la province ne connaissaient pas	Province/ Servic. Genre

La sous-représentation des femmes au sein des structures à la base (CLER, CARG, CVD) est due, entre autre, aux méthodologies de mises en place de ces structures qui pour la plupart (critérium, heures de réunion, approches atelier, etc.) se sont avérés non seulement ne pas favoriser la représentation et la participation des femmes mais aussi, être parfois des freins à cette participation et représentation. En prenant conscience de cela, des nouvelles méthodologies ont été partagées et ont amené à une plus grande représentation des femmes dans les structures locales	Tous
Dans le domaine des infrastructures, l'expérience de terrain à montrer que la performance des femmes dans ce domaine n'est pas inférieur aux hommes et que l'assiduité au travail, d'une manière générale, est majeure des hommes (voir paie des ouvriers)	Tous
Plusieurs outils (check-list, analyses diverses, outil de sensibilisation) qui facilitent la prise en compte de l'approche genre ont été conçus par le Programme et des progrès considérables ont été constatés dans la sensibilité de l'équipe à ce sujet et dans les résultats de terrain (par exemple l'augmentation du nombre des femmes dans les comités de gestion). Toutefois le taux d'utilisation de ces outils reste encore faible au niveau de l'équipe du Programme et le renforcement des capacités du personnel en la matière doit se poursuivre	Personnel PRODADEKK
La réduction du déficit communicationnel passe non seulement par des actions formelles d'information et de communication (radios, réunions, supports de visibilité etc.) mais aussi informelles et quotidiens comme le travail direct avec les partenaires-bénéficiaires. Ce type de communication a l'avantage de faciliter la familiarité, la confiance et la responsabilité mutuelle. La proximité et l'aptitude des personnes jouent un rôle essentiel dans cette communication informelle et elles permettent de développer un sentiment d'appartenance aux objectifs du programme qui sont essentiels pour la durabilité des actions mises en place	Tous
La structuration des CARG et leur accompagnement mérite d'être soutenu même si les résultats sont faibles parce-que ils constituent le seul cadre de concertation multi-acteurs au niveau local et donc il est fondamental dans une approche de développement local	CARG
Durant la phase d'exécution des travaux par les sociétés de la place ou de Kinshasa, il est indispensable d'avoir les coordonnées correctes et fonctionnelles des responsables. Nous constatons en effet que les sociétés ne reçoivent pas les états d'avancement de la part de leur chef de chantier et cela empêche notre communication avec elles pour les en informer. Cela a conduit à des résiliations de contrats	PME / Cellules MP/ Sect. infrastr.
Le VIH-SIDA comme thème transversal du programme doit d'abord être bien maîtrisé par nous même avant de penser pouvoir donner des formations aux populations des territoires que nous rencontrons	Equipe PRODADEKK

Le point d'entrée des activités agricoles est l'organisation paysanne de deuxième niveau, vers lequel le Programme s'oriente afin de ne pas se disperser et saupoudrer les actions. La flexibilité et l'actualisation de l'analyse du contexte sont donc primordiales dans le pilotage des activités, en fonction des dynamiques de ces acteurs dans les bassins de production priorisés.	Organisations Paysannes
Les besoins actuellement exprimés par les organisations paysannes de premier niveau envers leurs organisations de deuxième niveau concernent notamment les besoins en structuration, en renforcement de capacités organisationnelles (rapport baseline) et des services plus marchands (achat groupé d'intrants, transformation et vente groupée, …). L'accompagnement que le programme offre dans une démarche d'apprentissage peut faciliter cette professionnalisation et les capacités des Unions à fournir ces types de services à leurs membres (p.e. à travers des sensibilisations et incitations à l'utilisation et l'achat de semences de qualité, des unités-pilotes de transformation et stockage, …)	Organisations Paysannes
L'étendu de la zone d'intervention, les domaines d'activités et les partenaires rend nécessaire le renforcement des équipes dans les antennes des territoires.	PRODADEKK
La coordination des appuis des différents PTF dans la province est une priorité stratégique mais reste faible. L'harmonisation des appuis à travers le pilotage par les autorités provinciales n'est pas assurée.	Gouvernement Provincial

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
	A			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**

		B		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
		B		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
		B **(4.3 et 4.4)**	**C** **(4.1 et 4.2)**	
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements		

		majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi (en 2014)

	Décisions/recommandations				Action			Suivi	
N°	**Décision**	**Période**	**Source**	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Avancement**	**Status**
33	Le rapport baseline est approuvé par la SMCL.	juin-14	PV	SMCL	Mise en œuvre du Plan d'Action 2014-2018	Tous	Immédiat	En cours	Ok
34	Convention spécifique du PRODEKK prolongée d'une année pour être en phase avec celle du PRODAKK (mise en œuvre) et que les deux budgets fusionnés.	juin-14	PV	CP/RAF/ ResREp	FIT axés sur les 6 résultats du PRODADEKK	CTB	2014	En cours	Ok
35	Que l'ITPR puisse s'impliquer dans la gestion des bacs étant un moyen de suivi de la « flotte » des bacs dans la province.	juin-14	PV	Province	Le modèle de gestion mis en place par le volet BAC du PREPICO3 fera l'objet d'une appropriation par la province et par le programme PRODADEKK.	ITPR/CTB	2014	En cours	Non achevé
36	Que le programme puisse assurer des statistiques fiables sur l'amélioration de production agricole et les effets du programme dans le secteur de l'agriculture	juin-14	PV	IPAPEL /RS agri et Gouvern	Révision des outils, harmonisation parmi les PTF et mise en place d'un système de planification./suivi/évaluation avec les autorités et les services provinciaux	CTB	2015	En cours	Ok
37	La participation active des autorités provinciales est fortement recommandée	juin-14	PV	RS Gouv et progr. bourses	Renforcer les compétences des autorités pour un réel suivi des résultats escomptés des projets mises en œuvre par les différents partenaires techniques et financiers dans la Province en complémentarité avec le programme bourses	CTB	Peman.	En cours	Ok
38	Que les autorités provinciales puissent se rapprocher des secrétaires généraux (Agri & DR) pour voir la complémentarité entre les différents bailleurs qui interviennent dans la Province	juin-14	PV	UCAG et Province	Dans un premier temps, lors de la SMCL des UCAG le 9 juillet 2014 à Bandundu Ville.	Minagrider/ UCAG	2014	En cours	Ok
39	Approbation de la liste des Accords d'Exécution et de Financement présentée lors la réunion	juin-14	PV	SMCL	Se rapprocher de l'UCAG MINIDER pour les appuis de renforcement des capacités des agents de l'état au niveau provincial, territoire et secteur	CTB	2014	Fait	Ok
40	S'inscrire dans la nouvelle approche du secteur semence lors des campagnes agricoles appuyées par l'Etat congolais	juin-14	PV	Province	Pas de donations de semences	Minagrider	Perman.	En cours	Non achevé

41	Faire un accord avec l'ITPR pour établir des textes juridiques sur l'utilisation des camions à roue unique qui ont des effets néfastes sur la qualité des routes	juin-14	PV	RS infra et Gouv et Province	Edit qui doit être présenté et validé par le parlement provincial à travers la CPR.	ITPR/CTB	2014	En cours	Non achevé
42	Assurer l'entretien de l'axe Kasaï-Bagata et de l'axe Kikwit- Pay-Kongila pour la durée du programme. L'entretien du réseau dans les territoires de Bulungu et d'Idiofa sera assuré pendant 3 mois supplémentaires à partir du 1er juillet 2014	juin-14	PV	RS infra	Voir dispositions qui seront prises par la CPR pour Idiofa et Bulungu avec FONER et PAPAKIN.	CTB/ ITPR	2014	Fait	Ok
43	Que lors de la prochaine SMCL, les membres puissent estimer de manière quantitative les productions et les effets/résultats du programme PRODADEKK	juin-14	PV	RS agri	Visiter un bassin de production	CTB	2014	Fait	A completer
44	Les PV des SMCL soient signés uniquement par le Représentant Résident de la CTB en RD Congo et le Ministre provincial de l'agriculture, développement rural, genre et famille	juin-14	PV	SMCL	Amendement partiel de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) portant sur le fonctionnement de la SMCL	CP	2014	Fait	Ok
45	Designer un responsable pour le suivi de la mise en œuvre des actions relatives à chaque recommandation.	Nov-14	PV	Secrétariat SMCL	Designer un responsable pour le suivi de la mise en œuvre des actions relatives à chaque recommandation.	SMCL	2014	Fait	Ok
46	Obtention de l'agrément des ANE partenaires du PRODADEKK pour faciliter l'ouverture des comptes chez TMB	Nov-14	PV	RS Gouv/ Min. plan	Transmettre à la province la liste des OP et CLERs identifiés par le programme et opérationnels	CTB	2015	A faire	
47	Suite au récent remaniement ministériel, assurer une continuité dans les actions déjà amorcées	Nov-14	PV	Ministres AGRIDR et ITPR	Maintien du personnel clé dans les cabinets	Province	2015	A suivre	
48	Permettre au programme d'avoir des interlocuteurs valables dans le secteur genre	Nov-14	PV	Ministère Genre	Que la province désigne/confirme les personnes (Hommes ou Femmes) responsables du Genre dans les différents secteurs	Province	2015	A faire	
49	Opérationnaliser la Commission Provincial Routière	Nov-14	PV	Ministère des ITPR et du Plan	Signer les contrats du personnel de la CPR et de le budgétiser (contribution dans le budget provincial)	Province	2015	A faire	
50	Prendre les dispositions pour que le personnel technique de territoires et secteurs possède des compétences suffisantes	Nov-14	PV	Ministère AGRIDR (IPAPEL)	Vérifier au travers d'une sélection organisée par les services déconcentrés provinciaux, les compétences des agents de l'agriculture	Province	2015	En cours	Ok
51	Respect dans la mise en œuvre du planning opérationnel 2015-2018, telle que présent et validé	Nov-14	PV	CP	Respect dans la mise en œuvre du planning opérationnel 2015-2018, telle que présent et validé	CTB	2015	En cours	

52	Assurer le fonctionnement et la durabilité de la CPR	Nov-14	PV	Ministère des ITPR	Faire de l'appui à la CPR l'affaire de tous les PTFs qui interviennent dans la province afin	Province	2015	En cours	
53	Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, Agri et Genre.	Nov-14	PV	ITPR, AGRIDR et GENRE	La SMCL recommande qu'un lobbying actif au niveau national soit mené dan	Province	2015	A faire	
54	Que la province s'implique et s'approprie du système de gestion des bacs mis en place par la CTB et l'OR.	Nov-14	PV	Ministère des ITPR	Que le suivi de gestion évolue vers un suivi multi-acteurs avec inclusion de la province, société civile et la FEC et un rapportage au CPR.	Province	2015	A suivre	
55	Développer les synergies dans le domaine agricole entre les PTF	Nov-14	PV	Ministère AGRIDR	Poursuivre le dialogue entre le Programme villages agricoles et les PTF	Province	2015	A suivre	
56	Inclure dans toutes les interventions / actions avec les partenaires un système de pérennisation fiable en collaboration avec les autorités provinciales.	Nov-14	PV	Province et PRODADEKK	Cas spécifique à traiter : l'entretien des routes à travers le péage, le développement d'un système de gestion des compacteurs pérenne, l'institutionnalisation des CLERS.	Province et CTB	Perman.	A suivre	
57	Améliorer la communication interne des partenaires du PRODADEKK et présenter/diffuser les actions et ses résultats à un publique plus vaste	Nov-14	PV	PRODADEKK	Appuyer la mise en œuvre des plans de communication des services techniques, des organisations paysannes et des cadres de concertation de la province mais aussi à se doter d'outils de communication externe	CTB	2015	A faire	
58	Clarification du rôle et du fonctionnement du SEPROCAM pour pouvoir réaliser un partenariat réel avec le PRODADEKK	Nov14	PV	Ministères des ITPR et DR	Clarifie la mission et le fonctionnement/organisation du SEPROCAM	Province	2015	A faire	
59	La SMCL recommande que la prochaine SMCL se tienne à Bagata	Nov-14	PV	Président SMCL et PRODADEKK	La SMCL recommande que la prochaine SMCL se tienne à Bagata	Province et CTB	Juin 2015	A faire	

4.3 Cadre logique mis à jour

Un nouveau cadre logique PRODADEKK (voir ci-dessous) a été élaboré lors de la mission de backstopping conjoint du mois de Février 2014 et validé avec l'implication de toutes les parties prenantes (EST et OPS Bruxelles, Représentation, UCAG, équipe PRODADEKK, partenaires provinciaux, SMCL).

Cependant certains indicateurs ont été revus au mois de Novembre lors de la première mission d'appui du bureau international IRAM, attributaire d'un marché public de la durée de 4 ans pour assurer la mise en œuvre du système de suivi/évaluation du PRODADEKK à travers une approche d'assurance qualité.

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	**Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole**			
OS1	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Enquête, désagrégé par sexe, auprès des ménages agricoles	Harmonisation des approches entre les actions de l'Etat, de la Province et des PTF
		Superficie déboisée en faveur de l'agriculture dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Images satellitaires des bassins priorisés et vérification sur le terrain	
OS2	Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs	Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus	Comptage réalisé par les CLER dans des points stratégiques (barrières des pluies) des axes routiers; Enquêtes réalisées par le MINIDER	Demande de transport augmentée (production agricole)
		Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales d'intervention	Comptage réalisé par les CLESB dans des points stratégiques; Enquêtes réalisées par la RVF sur les voies fluviales	
		Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	Enquêtes, auprès des transporteurs, réalisées par les OP	
		Km du réseau provincial entretenu sur financement RDC	Rapports de la CPR	
R1	**La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées**	Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, courge, sésame, riz, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Rapports MINAGRI dans les bassins de production priorisés	Harmonisation des approches des PTF dans la zone d'intervention
		Nombre d'exploitations familiales qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Enquêtes MINAGRI sur l'application des itinéraires techniques dans les bassins de production	

SR1.1	Le sous-secteur semencier est renforcé	Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorées	Comptes d'exploitation des agro multiplicateurs; Rapports du COPROSEM	Le système de production et de distribution des semences est à la portée des paysans
		Quantité des semences améliorées produites et vendues par les agro multiplicateurs		
		Amélioration du prix de revient (coût de production) des semences améliorées		
SR1.2	L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols	Nombre d'itinéraires techniques durables diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	Rapports des OP appuyées; Rapports du MINAGRI	Les systèmes d'appui/conseil répondent aux attentes des bénéficiaires
SR1.3	La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles	Nombre d'exploitations familiales intégrant au moins une culture diversifiée dans les bassins de production priorisés et superficies mises en culture	Enquêtes MINAGRI	
SR1.4	La pisciculture familiale est renforcée	Nombre des pisciculteurs appuyés et superficies exploitées	Rapports MINAGRI; Comptes d'exploitations des pisciculteurs appuyés	
		Productivité des étangs par ha et par an		
R2	**La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées**	Augmentation de la marge nette des exploitations familiales qui cultivent manioc, mais, arachide, niébé, courge, riz, soja dans les bassins de production priorisés	Rapports MINAGRI; Rapports d'auto-évaluation des producteurs	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles
SR2.1	Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement	Augmentation du nombre d'équipements et infrastructures opérationnels dans les bassins de production priorisés	Rapports des gestionnaires et comptes d'exploitation	Adaptation des équipements aux besoins des bénéficiaires; Appui des autorités locales
		Implication des femmes dans les structures de gestion des unités de transformation	Rapports des structures de gestion	
SR2.2	La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée	Nombre des rencontres entre les acteurs de la chaine des valeurs et accords conclus	Rapports des OP	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
		Augmentation du nombre des commerçants et des véhicules dans les bassins de productions priorisés	Comptage, provenance, quantité et typologie des produits transportés en véhicule, dans des points stratégiques (barrières des pluies) des axes routiers, réalisé par les CLER	
R3	**Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de**	Les acteurs publiques partenaires ayant atteint un score de 70% suivant la grille de cotation des capacités acquises	Evaluations participatives sur base des grilles de cotation	Harmonisation des approches PTF, le CCP soit fonctionnel, Stabilité et adéquation des ressources humaines

	concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs	Degré de satisfaction des OP par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Enquêtes de satisfaction auprès des OP	
SR3.1	Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées	Degré de préparation des réunions des cadres par les acteurs en charge de leur animation	Rapports MINAGRI, MINIDER, GENRE	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	Evaluations des bénéficiaires des actions du renforcement des capacités; Enquêtes des bénéficiaires	
SR3.2	Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)	Taux de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs	Rapports MINAGRI, MINIDER, GENRE ; Enquêtes des bénéficiaires	
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	Evaluations des bénéficiaires des actions du renforcement des capacités; Enquêtes des bénéficiaires	
		Taux de transfert de connaissances	Résultats de pré et post tests	
R4	**Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées**	Les OP partenaires ayant atteint un score de 70% suivant la grille de cotation des capacités acquises	Evaluations participatives sur base des grilles de cotation	Harmonisation des approches PTF ; Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les ANE	Enquêtes de satisfaction auprès des OP membres	
SR4.1	Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres	Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau à ses membres	Enquêtes de satisfaction auprès des OP membres	Existence des plans d'action concertés avec les OP partenaires
		Taux des OP de premier niveau membres des OP partenaires de deuxième et troisième niveau	Répertoire des membres des OP partenaires de deuxième et troisième niveau partenaires	
		Taux de mise en œuvre des plans de renforcement des capacités des acteurs	Rapports de suivi des accords de financement	
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	Evaluations des bénéficiaires des actions du renforcement des capacités; Enquêtes des bénéficiaires	

SR4.2	Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre	Nombre des initiatives entrepreneuriales ayant gagnées un appel à proposition dans le cadre du programme désagrégé par sexe	Contrats signés avec les micro-entrepreneurs	
		Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative	Enquêtes après la fin du contrat auprès des micro-entrepreneurs	
R5	**Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues**	Augmentation de la vitesse moyenne différenciée selon les axes	Mesures avant réhabilitation, aux réceptions provisoires et en cours d'entretien (GPS)	Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont appliquées
SR5.1	Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il réponde aux priorités provinciales de développement	Km des voies routières et fluviales réhabilitées	PV de réception, rapports techniques, la base de données SIG	Reprise directe des chantiers après les réhabilitations ; Supervision de qualité
		Ml des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés		
SR5.2	Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales	Km entretenus (actuel et cumulé trimestriellement)	SIG PRODADEKK/CPR	
		Nombre de CLER et COORDICLER créés, légalisés, appuyés, accrédités	Rapports CLER, COORDICLER, MINIDER	
		Taux du service rendu	Fiches d'abattement	
R6	**La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée**	Taux de respect des barrières de pluie	Rapports CLER et enquêtes MINIDER	
		Taux du réseau annuellement réhabilités avec approbation de la CPR	Planification des acteurs (Province et partenaires) ; Rapports de la CPR	
SR6.1	Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues	Présence des barrières de pluie et d'instruments de contrôle	Rapports CPR (SIG)	Collaboration des gestionnaires du réseau
		Connaissance des bonnes pratiques par les usagers et par les gestionnaires	Enquêtes réalisées par le MINIDER	
SR6.2	La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise	Taux de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du Secrétariat technique de la CPR	Evaluation interne CPR ; Enquête annuelle	Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Taux du réseau multimodal actualisé annuellement dans le système SIG	Rapports de la CPR	
		Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau et taux d'utilisation	Rapports de la CPR	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI presque la totalité avec une forte réduction du nombre d'indicateurs (de 95 à 48)
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Prévu en Q2 2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Prévus en 2017 /2018
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	➢ Backstopping conjointe (agriculture, infrastructure, gouvernance, OPS) ➢ Backstopping gouvernance (avec UCAG et les autres programmes provinciaux) ➢ Backstopping VIH/SIDA

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116111

Project Title : **Programme de désenclavement dans le Kwilu et Kwango (Bandundu) - PRODEKK**

Budget Version: **C02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
A			14.915.000,00	1.594.585,98	**2.607.564,79**	4.202.150,77	10.712.849,23	**28%**
01 La maîtrise d'ouvrage au niveau provincial est renforcée			175.000,00	8.469,00	**48.936,72**	57.405,72	117.594,28	**33%**
01 Appui à l'établissement et fonctionnement		REGIE	50.000,00	869,64	**12.783,62**	13.653,26	36.346,74	27%
02 Equipement		REGIE	50.000,00	5.903,08	**27.488,12**	33.391,20	16.608,80	67%
03 Renforcement des capacités individuelles		REGIE	50.000,00	0,00	**8.013,76**	8.013,76	41.986,24	16%
04 Collecte d'information		REGIE	25.000,00	1.696,28	**651,22**	2.347,50	22.652,50	9%
02 Un réseau multimodal de transport, répondant aux			8.000.000,00	191.266,82	**1.705.509,66**	1.896.776,48	6.103.223,52	**24%**
01 Etude baseline et études d'impact		REGIE	100.000,00	3.594,34	**9.270,13**	12.864,47	87.135,53	13%
02 Priorisation des axes		REGIE	30.000,00	540,04	**1.982,43**	2.522,47	27.477,53	8%
03 Gestion de l'environnement naturel et socio-économique		REGIE	200.000,00	0,00	**0,00**	0,00	200.000,00	0%
04 Formation des structures		REGIE	120.000,00	5.084,62	**30.858,91**	35.943,53	84.056,47	30%
05 Achat d'outillage et équipement		REGIE	500.000,00	74.307,26	**6.956,54**	81.263,80	418.736,20	16%
06 Réhabilitation des pistes		REGIE	5.600.000,00	104.178,74	**1.375.933,15**	1.480.111,89	4.119.888,11	26%
07 Réhabilitation des bacs		REGIE	1.000.000,00	0,00	**280.508,50**	280.508,50	719.491,50	28%
08 Réhabilitation des petites voies navigables		REGIE	450.000,00	3.561,82	**0,00**	3.561,82	446.438,18	1%
03 Un réseau multimodal de transport est entretenu à			6.220.000,00	1.377.841,83	**832.318,49**	2.210.160,32	4.009.839,68	**36%**
01 Mise en place des structures locales		REGIE	50.000,00	180,70	**16.080,14**	16.260,84	33.739,16	33%
02 Accompagnement et formation des structures		REGIE	100.000,00	163.764,93	**20.538,03**	184.302,96	-84.302,96	184%
03 Fonctionnement des structures		REGIE	6.000.000,00	1.140.690,83	**776.639,33**	1.917.330,16	4.082.669,84	32%
04 Suivi de l'entretien		REGIE	70.000,00	73.205,37	**19.060,99**	92.266,36	-22.266,36	132%
04 Les bonnes pratiques d'utilisation du réseau sont			230.000,00	17.008,33	**14.271,04**	31.279,37	198.720,63	**14%**
01 Appuyer la consolidation de la réglementation en vigueur		REGIE	30.000,00	14.484,04	**9.460,43**	23.944,47	6.055,53	80%
		REGIE COGEST	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%
		TOTAL	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of RDC1116111 Printed on dinsdag 03 februari 2015 page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116111

Project Title : **Programme de désenclavement dans le Kwilu et Kwango (Bandundu) - PRODEKK**

Budget Version: **C02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
02 Sensibilisation sur la réglementation en vigueur		REGIE	150.000,00	2.524,29	**789,57**	3.313,86	146.686,14	2%
03 Mise en place d'installations de réglementation du trafic		REGIE	50.000,00	0,00	**4.021,04**	4.021,04	45.978,96	8%
05 La prise en charge progressive du financement de			290.000,00	0,00	**6.528,88**	6.528,88	283.471,12	**2%**
01 Appui à l'installation et fonctionnement du FRER		REGIE	150.000,00	0,00	**0,00**	0,00	150.000,00	0%
02 Appui à la recherche de financement pour l'entretien		REGIE	30.000,00	0,00	**3.814,00**	3.814,00	26.186,00	13%
03 Renforcement des capacités individuelles		REGIE	50.000,00	0,00	**2.714,88**	2.714,88	47.285,12	5%
04 Audit et suivi		REGIE	60.000,00	0,00	**0,00**	0,00	60.000,00	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			92.200,00	0,00	**0,00**	0,00	92.200,00	**0%**
01 Réserve budgétaire			92.200,00	0,00	**0,00**	0,00	92.200,00	**0%**
01 Réserve budgétaire		REGIE	92.200,00	0,00	**0,00**	0,00	92.200,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			4.992.800,00	1.612.958,54	**1.361.400,21**	2.974.358,75	2.018.441,25	**60%**
01 Ressources humaines			3.412.200,00	866.899,70	**859.630,31**	1.726.530,01	1.685.669,99	**51%**
01 Coordinateur du programme (50%)		REGIE	360.000,00	281.370,11	**86.738,06**	368.108,17	-8.108,17	102%
02 Assistant technique renforcement des capacités (50%)		REGIE	360.000,00	120.694,86	**130.786,54**	251.481,40	108.518,60	70%
03 Assistant technique routier		REGIE	498.000,00	30.114,58	**106.148,56**	136.263,14	361.736,86	27%
04 Responsable Administratif et Financier (50%)		REGIE	360.000,00	165.338,12	**157.300,22**	322.638,34	37.361,66	90%
05 Equipe technique nationale		REGIE	941.600,00	139.030,85	**165.692,58**	304.723,43	636.876,57	32%
06 Equipe nationale administrative et logistique (50%)		REGIE	754.800,00	130.351,18	**208.831,39**	339.182,57	415.617,43	45%
07 Equipe bacs		REGIE	100.000,00	0,00	**4.070,60**	4.070,60	95.929,40	4%
08 Comptable FRER		REGIE	37.800,00	0,00	**62,36**	62,36	37.737,64	0%
02 Investissements			485.000,00	225.986,82	**241.943,85**	467.930,67	17.069,33	**96%**
01 Véhicules		REGIE	120.000,00	113.710,92	**0,00**	113.710,92	6.289,08	95%
		REGIE	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%
		COGEST						
		TOTAL	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116111

Project Title : **Programme de désenclavement dans le Kwilu et Kwango (Bandundu) - PRODEKK**

Budget Version: **C02**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
02 Motos		REGIE	70.000,00	56.625,00	**0,00**	56.625,00	13.375,00	81%
03 Matériel informatique (ordinateur, imprimante, satéllite,		REGIE	75.000,00	23.422,84	**1.788,26**	25.211,10	49.788,90	34%
04 Réhabilitation du bureau (Kikwit + Kenge)		REGIE	220.000,00	32.228,06	**240.155,59**	272.383,65	-52.383,65	124%
03 Fonctionnement			733.600,00	298.659,18	**251.189,34**	549.848,52	183.751,48	**75%**
01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos		REGIE	192.000,00	130.699,51	**106.475,66**	237.175,17	-45.175,17	124%
02 Frais de fonctionnement du bureau (KK)		REGIE	153.600,00	97.026,45	**68.180,75**	165.207,20	-11.607,20	108%
03 Frais de mission		REGIE	300.000,00	44.061,96	**48.462,95**	92.524,91	207.475,09	31%
04 Gardiennage (Kikwit/Kenge)		REGIE	48.000,00	20.792,58	**9.364,83**	30.157,41	17.842,59	63%
05 Organisation SMCL		REGIE	40.000,00	6.078,68	**18.705,15**	24.783,83	15.216,17	62%
04 Moyens généraux globaux			140.000,00	73,86	**8.500,48**	8.574,34	131.425,66	**6%**
01 Audit		REGIE	50.000,00	0,00	**0,00**	0,00	50.000,00	0%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	50.000,00	0,00	**33,24**	33,24	49.966,76	0%
03 Suivi et backstopping		REGIE	40.000,00	73,86	**8.467,24**	8.541,10	31.458,90	21%
10 Appui au secteur semencier			222.000,00	221.326,76	**0,00**	221.326,76	673,24	**100%**
01 Appui au secteur semencier		REGIE	222.000,00	221.326,76	**0,00**	221.326,76	673,24	100%
99 Conversion rate adjustment			0,00	12,22	**136,23**	148,45	-148,45	**?%**
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	12,22	**136,23**	148,45	-148,45	?%
		REGIE	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%
		COGEST						
		TOTAL	20.000.000,00	3.207.544,52	**3.968.965,00**	7.176.509,52	12.823.490,48	36%

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116211

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans les districts de Kwilu et de Kwango (Province Bandundu) - PRODAK**

Budget Version: **C01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
A ...			12.789.867,00	631.933,26	**1.424.169,70**	2.056.102,96	10.733.764,04	**16%**
01 Augmentation de la productivité dans les exploitations			7.583.237,00	355.753,74	**745.239,93**	1.100.993,67	6.482.243,33	**15%**
01 Le secteur semencier est mieux organisé		REGIE	3.975.837,00	289.766,17	**563.049,85**	852.816,02	3.123.020,98	21%
02 Dispositif de vulgarisation		REGIE	1.081.400,00	65.483,90	**58.984,01**	124.467,91	956.932,09	12%
03 Des techniques innovantes de fertilité et de diversification		REGIE	2.000.000,00	503,67	**104.387,46**	104.891,13	1.895.108,87	5%
04 Promotion de la pisciculture		REGIE	526.000,00	0,00	**18.818,61**	18.818,61	507.181,39	4%
02 Appui à l'acquisition et la gestion des équipements de			1.751.400,00	24.514,60	**135.932,90**	160.447,50	1.590.952,50	**9%**
01 Les Paysans disposent des équipements de		REGIE	1.091.000,00	20.113,45	**122.508,52**	142.621,97	948.378,03	13%
02 Les capacités des OPA et faitières dans la		REGIE	660.400,00	4.401,15	**13.424,38**	17.825,53	642.574,47	3%
03 La gouvernance du secteur agricole dans la zone			2.587.330,00	222.435,28	**416.311,44**	638.746,72	1.948.583,28	**25%**
01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions		REGIE	471.500,00	48.692,86	**51.080,48**	99.773,34	371.726,66	21%
02 La connaissance des acteurs clés sur les droits fonciers		REGIE	174.000,00	303,66	**113.964,84**	114.268,50	59.731,50	66%
03 Un programme unique de renforcement des capacités pour		REGIE	407.000,00	14.722,64	**120.785,52**	135.508,16	271.491,84	33%
04 Les organisation paysannes sont mieux organisées		REGIE	547.000,00	23.156,58	**52.561,88**	75.718,46	471.281,54	14%
05 Prime, équipement et moyens de transport aux agents		REGIE	987.830,00	135.559,54	**77.918,72**	213.478,26	774.351,74	22%
04 L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes			867.900,00	29.229,64	**126.685,43**	155.915,07	711.984,93	**18%**
01 Un environnement favorable à l'égalité entre hommes et		REGIE	165.000,00	24.963,14	**35.053,75**	60.016,89	104.983,11	36%
02 L'accès des femmes à l'entreprenariat et le leadership		REGIE	432.900,00	0,00	**13.543,07**	13.543,07	419.356,93	3%
03 Le cadre institutionnel relatif au défi de l'autonomisation		REGIE	150.000,00	0,00	**36.171,21**	36.171,21	113.828,79	24%
04 Suivi technique consultance internationale		REGIE	120.000,00	4.266,50	**41.917,40**	46.183,90	73.816,10	38%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			645.493,00	0,00	**0,00**	0,00	645.493,00	**0%**
01 Réserve budgétaire			645.493,00	0,00	**0,00**	0,00	645.493,00	**0%**
		REGIE	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%
		COGEST						
		TOTAL	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116211

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans les districts de Kwilu et de Kwango (Province Bandundu) - PRODAK**

Budget Version: **C01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
01 Réserve budgétaire		REGIE	645.493,00	0,00	**0,00**	0,00	645.493,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			6.564.640,00	692.072,96	**864.311,34**	1.556.384,30	5.008.255,70	**24%**
01 Ressources humaines			4.943.520,00	354.915,07	**525.109,97**	880.025,04	4.063.494,96	**18%**
01 Personnel International (ATI)		REGIE	3.390.000,00	163.565,25	**334.776,68**	498.341,93	2.891.658,07	15%
02 Equipe technique Nationale		REGIE	917.400,00	156.172,21	**157.354,30**	313.526,51	603.873,49	34%
03 Equipe nationale administrative et logistique (50%)		REGIE	636.120,00	35.177,61	**32.978,99**	68.156,60	567.963,40	11%
02 Investissements			528.500,00	166.453,11	**168.746,50**	335.199,61	193.300,39	**63%**
01 Véhicules		REGIE	192.500,00	113.307,80	**33.430,13**	146.737,93	45.762,07	76%
02 Motos et vélos		REGIE	10.500,00	45,67	**0,00**	45,67	10.454,33	0%
03 Equipement et matériel		REGIE	105.500,00	38.459,24	**29.970,00**	68.429,24	37.070,76	65%
04 Aménagement et Réhabilitation du bureau (Kikwit +		REGIE	220.000,00	14.640,40	**105.346,37**	119.986,77	100.013,23	55%
03 Fonctionnement			669.620,00	169.882,72	**132.265,12**	302.147,84	367.472,16	**45%**
01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos		REGIE	204.120,00	82.875,57	**35.613,77**	118.489,34	85.630,66	58%
02 Frais de fonctionnement du bureau (KK)		REGIE	220.500,00	60.179,35	**63.761,69**	123.941,04	96.558,96	56%
03 Organisation des SMCL		REGIE	70.000,00	3.084,48	**8.879,24**	11.963,72	58.036,28	17%
04 Frais de mission		REGIE	175.000,00	23.743,32	**24.010,42**	47.753,74	127.246,26	27%
04 Audit suivi et évaluation			423.000,00	822,06	**38.228,72**	39.050,78	383.949,22	**9%**
01 Audit		REGIE	100.000,00	0,00	**331,72**	331,72	99.668,28	0%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	100.000,00	0,00	**0,00**	0,00	100.000,00	0%
03 Suivi expertise technique		REGIE	100.000,00	0,00	**1.685,73**	1.685,73	98.314,27	2%
04 Suivi et backstopping		REGIE	48.000,00	0,00	**22.872,28**	22.872,28	25.127,72	48%
05 Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation		REGIE	75.000,00	822,06	**13.338,99**	14.161,05	60.838,95	19%
		REGIE	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%
		COGEST						
		TOTAL	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%

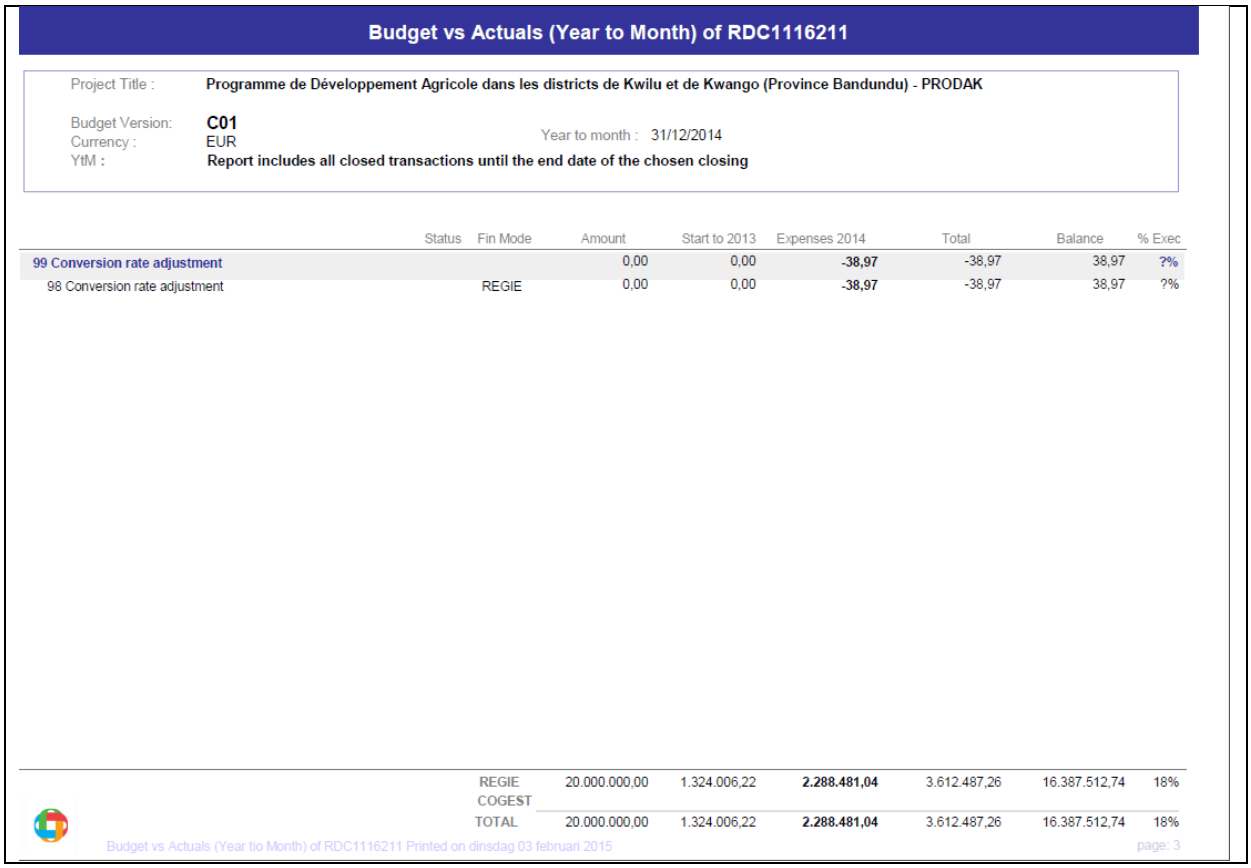

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1116211

Project Title : Programme de Développement Agricole dans les districts de Kwilu et de Kwango (Province Bandundu) - PRODAK

Budget Version: C01
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2014
YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	-38,97	-38,97	38,97	?%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	-38,97	-38,97	38,97	?%
		REGIE	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%
		COGEST						
		TOTAL	20.000.000,00	1.324.006,22	**2.288.481,04**	3.612.487,26	16.387.512,74	18%

Budget vs Actuals (Year tio Month) of RDC1116211 Printed on dinsdag 03 februari 2015 page: 3

4.6 Ressources en termes de communication

Après l'étude baseline communication, qui a fait l'état des lieux des radios rurales qui couvrent la zone d'intervention et l'identification d'autres systèmes de communication endogènes (ex. Tango), un consultant en communication a été recruté à travers un MP pour la période de 12 mois avec comme tache principal l'appui à l'élaboration des plans de communication des partenaires du PRODADEKK. Ces plans ont été élaborés et ils doivent être validés par les partenaires avant leur mise en application, prévue pour l'année 2015.

Au niveau de la communication externe, le PRODADEKK a aussi réélaboré un nouveau dépliant du programme, les modèles des banderoles, un poster et les panneaux de signalisation des actions sur terrain.

Un court métrage sur la gestion durable des revenus familiaux issus de l'agriculture est en cours dans le cadre de l'approche genre.

Un article dans la revue « Dimensions 3 » de la coopération belge sur les semences améliorées produites à travers l'appui du Prodadekk a été publié au mois de Janvier/Février 2014 suite à la mission de terrain des experts en communication réalisée en 2013.

Enfin des interventions (communications d'urgence) sur les chantiers « chauds » ont été réalisées lorsque des besoins se sont manifestés (cas de Kenge).